

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 32 fr.
 Prix de chaque N° 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 160. VOL. VII. — SAMEDI 21 MARS 1816.
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dep. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Suchet Singh, oncle du rajah Dhuleb Singh; Officier sikh. — Courrier de Paris. — Beaux-Arts. Salon de 1816. Maraudeurs africains graciés par le duc d'Orléans; Route d'Alger à la Kasbah, Repos de la sainte famille en Égypte; Femme mauresque allant en pèlerinage aux rochers de Bad-el-Oued, Chasse au faucon. — Le dernier bal masqué de l'opéra. Trois Gravures, par M. H. Valentin. — Gilbert Garnier. Souvenirs d'un gentleman, par Theodore Hook. (Suite.) — Académie des Sciences. Compte rendu du 1^{er} trimestre de l'année 1815. — Nadiejda. La Redowa, musique de M. Jules Philipot. Explication du pas, par M. Coralli. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Modes. Deux Gravures. — Observations météorologiques. — Rébus.*

Histoire de la Semaine.

La question des sucres a reçu une solution définitive dans la session de 1815. L'accroissement progressif de l'impôt sur le sucre de betterave aura pour résultat de faire supporter, d'ici à deux ans, à la production indienne un droit égal à celui qui est perçu à l'importation des sucres de nos colonies d'Amérique. Cette égalité des taxes, qui sera bientôt consommée, avait été considérée, il n'y a pas encore longtemps, comme un arrêt de mort pour la sucrerie métropolitaine. Le rapport de M. Bugeaud, en 1810, déclarait qu'il n'y avait pas un fabricant qui voulût continuer ses travaux à cette condition, à moins qu'il n'eût la monomanie de faire du sucre. Le projet de loi présenté à la même époque n'admettait lui-même aucun doute à cet égard, puisqu'en proposant l'égalité

des droits, il proposait en même temps une indemnité pour les fabricants indigènes et un abaissement de la surtaxe sur les sucres étrangers qui seraient venus prendre la place que la disparition de la production indienne devait laisser vide dans la consommation. Toutes ces prévisions ont été trompées. Si les premiers effets de l'application de l'impôt progressif ont été de faire tomber quelques fabriques isolées dans divers départements, la production de sucre de betterave n'a pas moins continué de se développer avec énergie dans les départements du Nord où elle s'était accomplie. La perspective de la péréquation de l'impôt, loin de la décourager, n'a fait que lui donner une nouvelle impulsion; elle a redoublé d'efforts, et il demeure prouvé aujourd'hui qu'elle supportera parfaitement le régime de l'égalité.

L'égalité des taxes a été décrétée; mais pour qu'elle soit réelle, il faut que la perception du droit sur les sucres indi-



[Suchet Singh, oncle du rajah Dhuleb Singh, né près de Lahore par les soldats de son neveu, contra lequel il s'était revêtu.]



[Officier sikh.]

gènes soit assurée rigoureusement. L'impôt perçu à l'entrée des sucres exotiques dans le royaume ne laisse guère de prise à la fraude. Il n'en est pas de même de l'impôt indirect établi sur le sucre de betterave: les procédés de perception sont beaucoup plus compliqués et d'une surveillance beaucoup plus difficile. Or, on conçoit que si ces procédés sont insuffi-

sants et mal appliqués, il peut en résulter des dommages à la fois pour le Trésor et pour le sucre colonial. En effet, l'égalité des taxes ne serait plus alors que nominale et aboutirait à une déception.

On a toute l'année dernière de déterminer par une loi les mesures nécessaires pour assurer le recouvrement exact des

droits sur les sucres indigènes. Cette loi ne fut pas votée. Un nouveau projet a été présenté cette année et a donné lieu, la semaine dernière, à une discussion, à la suite de laquelle le projet fut annulé, comme il arrive à toutes les conceptions ministérielles, a été voté par la chambre des députés.

Puis sont venues des interpellations sur la Pologne, qui ne



(Salon de 1846. — Naraudeurs africains graciés par le duc d'Orléans, tableau par M. Philippoteaux.)



(Salon de 1846. — Route d'Alger à la Kaabah, tableau de M. P. Thuillier.)



(Salon de 1846. — Repos de la sainte famille en Égypte, tableau par V. Ach. Le Vecc.)

écarts; discipline qui a été une des forces des écoles de l'antiquité et du moyen âge. Le génie est aujourd'hui débarrassé d'entraves, et cependant, dans les champs libres et infinis qui lui sont ouverts, il erre à l'aventure, il tourne, il ne s'avance pas. Et le public incertain erre sur ses traces et se blase en satisfaisant mille fantaisies sans éprouver une seule passion. Il y a de nos jours dans les arts une multitude de talents parvenus à un haut degré d'habileté. L'habileté pratique est poussée aussi loin que possible. Car, parmi tous ces émules, parmi tous ces pairs, c'est à qui cherchera à se distinguer. Le plus sûr moyen serait d'avoir des idées plus grandes, plus belles et plus nobles; mais on n'est pas maître de son intelligence comme on est maître de sa main. L'étude et l'exercice d'une rare perfection, mais ils ne mènent l'intelligence que jusqu'à un certain point au delà duquel elle ne peut s'élever que par ses propres ailes. Aussi la plupart des artistes se sont préoccupés du perfectionnement du procédé. On a acquis dans cette voie une science merveilleuse; mais peut-être la forme a-t-elle un peu emporté le fond, et le public s'est habitué à préférer l'habileté matérielle de l'exécution au mérite de la conception, à prendre le tour de force pour de la force véritable.

Les expositions annuelles du Louvre, telles qu'elles sont conçues, ne sont guère propres à former ou à épurer le goût du public et elles doivent contribuer à le blaser sur les jouissances de l'art. Nos facultés en tout genre sont bornées, et la mesure est une des conditions du plaisir. Or la fête tourne en entrant dans cet immense bazar et en parcourant ses deux longues rues aux mille cadres en guise de fenêtres, où l'on

cherche avidement, où l'on s'attend à chaque instant à voir apparaître à droite ou à gauche, quelque ravissante vision. Que de déceptions! que de mystifications à essayer! que de temps à perdre pour se débarrasser de tous ces magots qui vous appellent et vous tiraillent. Malgré cet ennui, les gens de goût s'écartent bientôt les importunités et font leurs choix; mais la foule, moins intelligente, s'arrête partout, indifféremment, comme les algues échouent au hasard sur tous les points de la plage: — « Puisqu'il y a un jury d'admission, c'est donc une consécration que d'être reçu. Puisqu'on veille à l'entrée du palais, puisqu'on en garde soigneusement les portes, on doit être sûr d'y trouver très-bonne compagnie, une réunion d'élite... On peut donc y fraterniser en pleine sécurité avec tout le monde. » — Au lieu de cela, Dieu sait que l'on rencontre! Il y a là évidemment un malentendu dont on devrait faire justice. Ou admettez tout le monde, faites véritablement du Louvre un vaste bazar ouvert à toutes les marchandises qui se fabriquent avec le pinceau ou l'ébauchoir, et alors le public fera son choix à ses risques et périls, il prendra ses précautions pour ne pas être dupé; ou bien si vous vous réunissez préalablement en jury de connaisseurs, prouvez au moins que vous vous y connaissez, et si vous avez pour mission de n'admettre que les individus beaux et bien portants, ne laissez pas entrer les estrophiés et les infirmes. Mais pour cela il faudrait d'abord faire œuvre de critique. L'Europe serait sans doute unanime pour repousser les œuvres décidément mauvaises, et cette unanimité déblayerait déjà le terrain; il serait probablement unanime aussi pour accepter les œuvres d'un mérite transcendant, et cette seconde opé-

ration ne ferait pas beaucoup avancer la besogne. C'est surtout pour tout ce qui se trouverait dans cette région intermédiaire entre le mauvais et le sublime que les débats, les plaidoiries et le jugement seraient d'une interminable longueur. Plusieurs mois n'y suffiraient pas; et la discorde serait continuellement au camp. D'un autre côté, on puiser le dur courage de refuser le jour de la publicité à tous ces artistes pour qui elle est une des premières conditions d'existence? Il faudrait avoir un triple airain autour du cœur pour sacrifier complètement la question d'humanité aux intérêts exclusifs de la critique. Entre ces deux systèmes également impossibles, de tout admettre ou d'admettre seulement les œuvres d'un mérite supérieur, ou à adopter, je ne dirai pas un troisième système, mais un parti bâtarde, qui n'est ni tolérance, ni sévérité; ni faveur, ni justice; et qui est tout cela à la fois. Ces partis moyens prévalent partout de notre temps, comme bien on sait. Ils ont tous les inconvénients imaginables; mais ils ont un petit avantage qui les compense bien aux yeux de certains gens, c'est leur élasticité.

A mon avis (car il ne suffit pas de blâmer ce qui se fait; il faut tâcher de proposer mieux) le seul système à suivre pour faire respecter l'art dans le temple qu'on lui ouvre, et en même temps protéger les droits des travailleurs, quels qu'ils soient, serait, je l'ai déjà dit, celui d'une exposition à deux degrés, l'une permanente et accueillante, au fur et à mesure qu'elles se présentent, toutes les œuvres bonnes et mauvaises; l'autre périodique et contenant un choix sévère des œuvres déjà consacrées par l'admiration publique. L'une profitable aux intérêts des artistes, l'autre exclusivement occupée de ceux de l'art et de son influence sur l'éducation et sur le goût. Cette

dernière serait une récompense du mérite, et le jury, s'appuyant sur les débats antérieurs de la critique confirmant ou réformant ses jugements, pourrait plus aisément être juste. L'art a surtout besoin d'une juste appréciation. Une condamnation improvisée lui serait peut-être moins préjudiciable

encore qu'une trop facile de bonnairété. Le parti le plus funeste est celui qui admet l'œuvre d'un artiste en lui disant :

Non quia tu dignus, sed quia mihi ego.

Mais arrêtons-nous, nous n'avons pas mission pour régler

la faite; déposons un instant les théories trop absolues et passions en revue l'exposition des ouvrages de peinture et de sculpture en les considérant dans leur mérite relatif.

Les salles du Louvre ont été ouvertes au public le 16 mars.

Sur 3,000 ouvrages présentés, 2,412 ont été reçus : 1,855 tableaux, 275 miniatures, aquarelles et dessins; 155 sculptures ou gravures en médaillons; 59 dessins d'architecture, 81 gravures, 40 lithographies. La table des artistes contient 1,254 noms. Quatorze séances de quatre heures environ ont suffi à l'examen du nombre prodigieux de 5,000 objets d'art. On peut d'après cela se faire facilement idée de la rapidité, et par conséquent de la légèreté avec laquelle est fait cet examen. On a signalé quelques refus inexplicables. Il y a dans les admissions de quoi s'étonner davantage. Car dans tous les genres la médiocrité abonde et s'étale au salon avec trop de complaisance. Du reste, complète absence de doctrine; chacun marche dans sa voie et s'avance à sa guise. Aucune tendance nouvelle ne se fait remarquer. De cette liberté indéfinie il ne sort même rien d'imprévu.

Ce qui donne de la valeur à l'exposition de cette année ce sont les tableaux exposés par M. Ary Scheffer. Ces tableaux sont au nombre de sept. Celui qui représente saint Augustin et sainte Monique en extase est un peu plus saisissant par la profondeur du sentiment et l'élevation de la pensée. *La bataille d'Isly* de M. Horace Vernet, tableau dont *L'Illustration* donnera prochainement la gravure, fixe, dans le grand Salon, l'attention de la foule. M. Delacroix a envoyé trois tableaux; M. Decamps, quatre. Parmi les peintres de portraits nous citerons MM. Amaury Duval, Flandrin, L. Cogniet, Ed.

Dubufe, Pérignon; les paysagistes et les peintres de genre sont toujours ceux qui fournissent le plus de sujets. Comme nous l'avons fait l'année dernière, nous tâcherons, dans notre analyse de grouper autant que possible les œuvres par genre, mais la nécessité de publier les gravures au fur et à mesure



(Salon de 1846. — Femme au-reques qui s'élève en pèlerinage aux rochers de Ihd-el-Oued, tableau par M. Feron.



(Salon de 1846. — Chasse au faucon, tableau par M. Alfred de Dreux.

de leur terminaison ne nous permet pas d'y introduire tout l'ordre que nous désirerions.

M. PHILIPPOPEAUX dont l'année dernière on avait justement remarqué, la bataille de Rivoli, n'a envoyé cette an-

née que trois toiles de petite dimension. Nous ne reproduisons cela dans la grille il représente *S. A. R. le duc d'Orléans accordant la liberté à deux prisonniers arabes* que des éclaireurs viennent de surprendre ce 164 mars les hautes herbes

de la Mitidjah. La scène se passe le 21 mars 1846. Le peintre l'a rendue avec naturel. Les portraits, entre autres ceux du duc d'Orléans et du général Lamoricière, sont suffisamment en liquis; les personnages sont assez bien groupés. On désire-

rait apercevoir la tête du cheval monté par le duc d'Orléans; la manière dont elle est masquée par les Arabes l'enfonce trop dans la perspective, par rapport au reste du corps.

M. FÉRON aime à nous transporter à Alger et dans ses environs. Il reproduit avec vérité les habitudes et les costumes qu'il semble avoir soigneusement étudiés. Le petit tableau dont nous donnons ici la gravure est intitulé : *Sources mystérieuses situées dans les rochers au bord de la mer, hors de la porte Bab-el-Oued à Alger*. Les Mauresques viennent, les mercredis, y faire des sacrifices d'animaux pour conjurer des maladies et faire réussir des vœux. Les pratiques auxquelles se livrent les négresses, prêtresses du lieu, les sacrifices sanglants des poules, des agneaux et quelquefois des boucs qu'elles immolent, rappellent tout à fait les traditions antiques; la singularité du pèlerinage, la variété des groupes, le pittoresque des ajustements, tout concourt à l'intérêt de la scène. M. Féron l'a rendu avec une facilité spirituelle à laquelle on reconnaît un élève de M. Horace Vernet.

M. ALFRED DE DREUX : *Le Chasse au vol* est un tableau destiné à faire pendant à un autre tableau également exposé : *La Chassée course sous Louis XV*. Ces deux tableaux sont destinés au nouvel hôtel de madame la comtesse Lehon. Ils sont exécutés avec une grande aisance de pinceau. Le n'aime pas le varlet appuyé sur un arbre dans le coin du tableau; il fait trop coulissé. Quelques négligences dans le dessin et quelques manques de proportion appellent aussi des corrections. Ces tableaux de M. de Dreux, et quelques autres du même artiste, dont j'aurai l'occasion de reparler, sont d'un aspect agréable et d'une couleur lumineuse.

M. ACHILLE DEVEHIA : *Repos de la sainte famille en Egypte*. La tête du sphinx assez mal placée dans le haut du tableau nous rappelle l'Egypte; quant au paysage, il n'en dit rien. Il y a de la grâce dans la tête de la vierge endormie, mais cette grâce, cet air de tête, ne sont peut-être pas ceux qui conviennent à Marie. Du reste le tableau est encore dans l'embu; le vernis permettra sans doute dans quelques jours de mieux en apprécier les détails.

M. THULLIER : *Ruote d'Alger à la Kasbah*. Cette petite toile est d'un aspect vrai et de ce ton harmonieux, mais un peu froid, qui caractérise la manière de l'artiste. Nous parlerons de M. Thullier, en nous occupant des paysages.

Il peut être intéressant, pour les personnes qui habitent loin de Paris, de connaître la liste des noms admis à l'exposition. Nous la donnons sans autre indication, de manière que chacun y puisse reconnaître les siens, sans à recueillir plus tard les renseignements sur les titres, le nombre et la valeur des œuvres admises à ce concours, dont le public est le souverain juge.

Le nombre des ouvrages présentés s'est élevé à 4,753; il en a été refusé 2,412 et refusé 2,541.

PEINTURE. — TABLEAUX.

A. madame F. — Achard (Jean). — Adelus (Jean-Baptiste). — Affre (Raymond-René). — Alix (Théodore). — Alphonse (Antoine). — Amaury-Duval (Eugène-Emanuel). — Amédée (mademoiselle Clarisse). — Anastasi (Auguste). — Andert (Nestor d'). — André (Aimé). — André (Jules). — Anselin (Louis-Jules). — Anthoine (Louis d'). — Antigua (Alexandre). — Apoll (Charles-Alexis). — Apoll (madame). — Appert (Eugène). — Arago (Alfred). — Arent (mademoiselle Adèle). — Argand (mademoiselle Hélène). — Aronclat (Antoine-Jean-Marie). — Arquinvilliers (madame d'), née de Parrou. — Auger (Charles). — Auguin (Louis-Augustin). — Aze (Valère-Adolphe). — Baccuet (Prosper). — Baillé (Edouard). — Bailly (Adolphe). — Ballonier (Adolphe). — Ballot (mademoiselle Héloïse). — Balthazar (Casimir de). — Bar (Alexandre de). — Bar (madame Clémentine de). — Barbier (Nicolas-Alexandre). — Bard (Jean-Auguste). — Barescut (mademoiselle Estelle de). — Barre (Albert). — Barry (François). — Battaille (Eugène). — Baude (Claude). — Bauderon (Louis). — Baunnes (Amédée). — Bayle (Bertrand-Georges). — Bazin (Charles-Louis). — Beauca (Jean). — Beauhien (Anatole de). — Beaume (Joseph). — Bécar (Edmond). — Bellangé (Hippolyte). — Bellé (Jean-Joseph). — Benner (Jean). — Bennert (Charles). — Bennet (Carl-Stephan). — Benzon (le baron Christian de). — Béranger (Antoine). — Béranger (Charles). — Béranger (Eugène). — Berchière (Narcisse). — Bernard (mademoiselle Eise). — Bernard (François). — Berthelény (Emile). — Berthier (Eugène). — Bertrand (mademoiselle Elisa). — Besson (Faustin). — Bétaut (E.). — Bewer (Clément). — Biard (François). — Biehois (Louis-Pierre-Alphonse). — Bigand (Auguste). — Bigot (Achille). — Billardet (Léon-Marie-Joseph). — Billot (Etienne). — Billotte (Léon-Joseph). — Bireolan (Ferdinand). — Bisson (Pierre). — Blanc (Géstin). — Blanchard (Théophile). — Blandin (Armand). — Boc de Saint-Hilaire (Jules). — Bodinier. — Boeking (Adolphe). — Bohm (Auguste). — Boileux (Charles). — Boissard (Fernand). — Boissan (Alfred). — Boisselat (Jean-François). — Boisselier (Antoine-Félix). — Bonheur (Auguste). — Bonheur (mademoiselle Rosa). — Bonhomme (E.). — Boninot (Pierre). — Bonmegeac (Charles). — Bonnet (Léon). — Bonnet (mademoiselle Mélanie). — Borely (Charles). — Borget (Auguste). — Borispoletz (Platon de). — Borno (Jules). — Borschelgel (Victor de). — Bouchand (Léon). — Bouchet (Camille). — Bouché (Charles). — Boudeville (Edouard). — Bouet (Georges). — Bouhot (Etienne). — Boulangé (Jean-Baptiste-Louis). — Boulanger (Charles). — Boulant (Paul). — Bouquet (Michel). — Bourdier (Alfred). — Bourdier (Mademoiselle Elisa). — Bourdon (Charles). — Bourdon (Louis). — Bourgoin (Adolphe). — Bourne (Clément). — Bouterwek (Frédéric). — Buvret (mademoiselle Honorine). — Boyevual (Alexis). — Boyer-Ernest. — Bralle (Jean-Marie-Nicolas). — Bréard (mad-

moiselle Fanny). — Bremond (Jean). — Breton (Louis-Pascal). — Brissot de Varville (Félix). — Brongniat (Jean-Adolphe). — Brouze (A.). — Bruine (A. de). — Brun (Gustave). — Brune (Adolphe). — Brune (Christian). — Brune (madame Aimée). — Brunel (Léon). — Brunel-Joigne (L.). — Buchin (Maurice). — Burette (Alphonse). — Burthe (Léopold). — Busson (Charles). — Buttura (Eugène-Ferdinand). — Butz (C.).

Cabasson (Guillaume-Adolphe). — Cabat (Louis). — Calamatta (madame Joséphine). — Cals (Adolphe-Félix). — Cambou (Armand). — Canon (Louis). — Cappeleare (mademoiselle Henriette). — Caron (Jules). — Carouget (mademoiselle Ernestine). — Carrard (Joseph). — Cartellier (Jérôme). — Cartier (Emile-Victor). — Cassel (Félix). — Castan (Théophile). — Castelli (Valentin-Horace). — Catlin (Georges). — Catrifo (Pierre). — Candron (Jules-Désiré). — Caivin (Edouard). — Caves (madame Marie-Elisabeth). — Cazabon (Michel-J.). — Cazé (Romain). — Chacaton (Henri de). — Chailly (Victor). — Chaiubaux (Nicolas-Nicolas). — Chalauret (Victor). — Champin. — Chanet (Benoit). — Chandelier (Jules). — Chantrier (Paul-Louis). — Chapsal (Eloy). — Chardin (Gabriel). — Charley (René-Jules). — Charlier (Charles-Louis-Henri). — Charpenfier (Auguste). — Chasselat (Saint-Auge). — Classevent (Gustave-Adolphe). — Chastanier (mademoiselle Féléicité). — Chauvin (Alexandre). — Chavet (Victor). — Chazal (Antoine). — Chenavard. — Chèrelle (Léger). — Chéret (Jean-Louis). — Chevalier (Eugène-Adolphe). — Chevandier (Paul). — Chiffart (François). — Chirat (Benoit). — Chirat (mademoiselle Amois). — Chloet (André). — Chloet (mademoiselle Elisabeth-Léonie). — Choppe (Noël). — Chosson (mademoiselle Adèle). — Cibot (Edouard). — Claude (mademoiselle Sophie). — Claveau (Pierre-Eugène). — Clément (Paul-Antoine). — Colbitz (Louis). — Cordès (Louis-Eugène). — Cozinet (Léon). — Coiznard (Louis). — Coiznet (Jules). — Coïn (Alexandre). — Collignon (Charles). — Colombat de l'Isère (madame Laure). — Colombet (mademoiselle Marie). — Colson (Charles-Jean-Baptiste). — Comarais (Philippe). — Compté-Caix (François-Claudius). — Comstans (Léon). — Coqueret (Achille). — Cornille (Victor-Auguste). — Corot (Camille). — Côté (Hippolyte). — Coubertin (Charles de). — Coudier (Alexandre). — Coulon (Louis). — Courbet (Gustave). — Court (Joseph-Désiré). — Cousin (madame Laue). — Couveley (Adolphe). — Crinier (Georges). — Cro-neat (Alphonse). — Cury (Léon). — Curtzon (Alfred de).

Dadure. — Dallengage (madame Augustine). — Dami (Gustave). — Darvin (madame Constant). — Dardoize (Emile-Louis). — Darjon (Victor). — Dauvergne (Anatole). — Daurverdoing (Charles-Arné-Joseph). — Davis (J.-P.). — De Bay (Auguste). — Debois (Nicolas-Michel). — Debon (Hippolyte). — Débarbie (Frédéric). — Decaen (Alfred-Charles-Ferdinand). — Decaisne (Henri). — Decamps. — De Drée (Adrien). — De Dreux (Alfred). — De Dreux-Dorcy. — Deffubé (Louis-Joseph). — Delhaussy (Jules). — De Hével (Théodore-Bernard). — De Heyder (Pierre-Jean). — Dehodenecq (Alfred). — Delacroix (Auguste). — Delacroix (Eugène). — Delamain (Paul). — Delaplace-Gérardin (Désiré). — De la Porte (madame Adèle). — Delarcho (Honoré-Gaspard). — Delattre (Henri). — Delave (Charles-Claude). — Delestre (Adolphe-Martin). — Delessie (Ernest). — Deligne (Adolphe). — Delon (Jules). — Delucy (Louis-Godefroy). — Demay (François). — Demay (Alexandre). — Desgranges (Charles). — Desjoubert (Eugène). — Desnos (madame Louis). — Després (de Marivats (mademoiselle Anna). — Detonche (Laurent). — Devéria (Achille). — Devéria (Eugène). — De Vigne (Edouard). — De Villiers (Hyacinthe). — Devos (Charles-Jean). — Diaz de la Pena (Narcisse). — Dignot (Louis-Joseph). — Duér (Charles). — Dondey de Santeny (mademoiselle Clémentine). — Dubasty (Adolphe-Henri). — Dubien (Prosper). — Dubois (Félix). — Dubufe. — Dubufe (Edouard). — Ducastin (Alexis-Pierre). — Duchenne (Edmond). — Ducornet (Louis-César-Joseph). — Dulong (Alphonse-Louis). — Dulon (Jean-Louis). — Dumas (Augustin). — Dumont (Isidore). — Du Pan (mademoiselle Marie). — Dupré (Victor). — Durand (mademoiselle Henriette). — Dusantoy (Jacques-Léon). — Du Terrier (mademoiselle Azire). — Duval (Auguste). — Duval (mademoiselle Caroline). — Duval-Lecamus père. — Duval-Lecamus (Jules). — Duveau (Louis). — Duverger (T.-Emmanuel).

Edwarmay (Louis). — Eliasters (Jean-François). — Empis (madame). — Estienne (Auguste). — Etx (Louis-Jules). — Evry (Jules d'). — Eyrès (Gustave). — Fagnet (mademoiselle Adrienne). — Falcomier (Léon). — Falcoz (Alphonse). — Falinski (François). — Famin (Ferdinand). — Faneli-Senah. — Farcy (Alphonse). — Faucon (mademoiselle Célestine). — Faure (madame Octavie). — Favnelet (Jean-Baptiste). — Favas (Daniel). — Félix (Dominique). — Félix (mademoiselle Anna). — Felly (Joseph). — Felon (Joseph). — Féron. — Ferrand (mademoiselle Adèle). — Ferrand (Jules). — Fenlard (Alexandre). — Feyen (Eugène). — Fifelet (mademoiselle Clara). — Finart (Noël-Dieu-donné). — Flandrin (Hippolyte). — Flandrin (Paul). — Flatters (Richard). — Floury (Léon). — Foirestier (mademoiselle Laure). — Fontaine (Alexandre-Victor). — Fontenay (Alexis-Dalgé de). — Forey (Jules). — Fossin (Jean-Baptiste). — Fournier (Charles). — Fossy (Félix). — Fossin (Jean-Baptiste). — Foucaucourt (le baron Edouard de). — Fongère (mademoiselle Amanda). — Fongue (Jean-Marins). — Fouquet (Louis-Vincent). — Fourau (Hugues). — Fourmond (mademoiselle Coraly de). — Fournier (Charles). — Fournier de Berville. — Fournier des Ormes (Charles). — Foy (mademoiselle Anna). — Fraugier (Armand de). — François (Louis). — François (Benjamin de). — Franchet (Augustin). — Fréchon (Charles). — Frézeville (E.). — Frère (Théodore-Charles). — Froment-Delorme (Eugène).

Galbrund (Alphonse). — Galliard (Auguste). — Gallait (Louis). — Garbet (Félix-Eugène). — Gardot (Paul-César). — Garneray (Louis). — Garneray (Hippolyte). — Garnier (Etienne-Barthélemi). — Gaugiran-Nanteuil (Charles). —

Gant (Justinien). — Gauthier (Charles-Gabriel). — Gauthier (Léon). — Gauthier (mademoiselle Eugénie). — Geefs (madame Fanny). — Geoffroy (Edmond). — Gôffier (Paul). — Gonnelle (Félix). — Gendron (Auguste). — Gérard-Raffle (Edouard). — Gerbanet (Joseph). — Geré (Alexandre). — Gernon (Edouard). — Geslin (Jean). — Ghequier (Alexis de). — Giroux (Jean). — Gilbert (madame Fanny). — Gima (Eugène). — Ginoux (Charles). — Girardet (Edouard). — Girardet (Karl). — Giraud (Eugène). — Giraud (mademoiselle Nathalie). — Girodon (Alphonse). — Girodon (mademoiselle Henriette). — Giroux (Achille). — Giroux (André). — Glaise (Auguste-Barthélemy). — Gobert (mademoiselle Julie). — Godefroy (mademoiselle). — Golubiesky (Jean-Baptiste-Joseph). — Goumien (Charles). — Gonaz (François). — Gosse (Nicolas-Louis-François). — Gouzeou (Joseph). — Gouret (Gabriel-Michel-Grégoire). — Gouzier (Adolphe et Paul). — Goyet (Eugène). — Gracé (Albert). — Grailly (Victor de). — Grandchamp (Emile de). — Grandière (mademoiselle Célestine). — Grauet. — Grébert (Jules). — Grenet de Joigny (Dominique). — Grévy (Prosper). — Grévedon (Henri). — Griseé (Louis-Joseph). — Grobon (Frédéric). — Grolh (Curt). — Gronland Theude. — Grosclaude (Louis). — Grun (madame Eugénie). — Guhin (Théodore). — Gué (Jean-Marie-Oscar). — Guérin (Paulin). — Guermann-Bohn. — Guernier (Charles-Joseph). — Guet (Charles-Marie-Oscar). — Guevard (Henri). — Guinaud (Jacques). — Guichard (Joseph). — Guinet (Adrien). — Guizot (Jean-Baptiste). — Guibert (Charles-Michel). — Guillaume (mademoiselle Elise). — Guillemin (Alexandre). — Guilleminet (Armand). — Guison (Georges). — Halanard (Auguste). — Halder (Félix). — Halphen (Albert). — Hédon (Edmond). — Henault (Antoine). — Henault (madame Stéphanie). — Hennon-Dubois (Denis). — Henri (Nicolas). — Herbsthafer (Charles). — Hérisson (Louis). — Héroult. — Herr (Ed.). — Herry (Paul). — Heuss (Edouard). — Hildebrandt (E.). — Hildebrandt (Frédéric). — Huguel (Charles). — Holfeld (Hippolyte). — Honcin (Alphonse). — Horsin d'Éon. — Hostein (Edouard). — Houaille (François-Charles-Antoine). — Houel (Charles). — Housz (Gustave). — Huber (Louis-Edouard). — Hugard (Claude-Sébastien). — Hngot (Edouard-Charles). — Humbert (mademoiselle Adèle). — Humbert (mademoiselle Cécile). — Humbert (Charles). — Hussonet (Jacques-Marcel-Auguste). — Ilhé (E.). — Issarti (Joachim).

Jackson (William). — Jacobi (Jean-Henri). — Jaegnard (Claude). — Jalabert (Jean). — Jame (A.). — Jaquet-Lange (Auge-Louis). — Jannot (L.). — Jannois (André). — Jauge (Charles). — Jearnon (Philippe-Auguste). — Jobbé-Duval (Félix). — Johannot (Tony). — Jolin (Edouard). — Jolivard. — Jollivet (Pierre-Jules). — Joly (Alexis-Victor). — Joly de la Vaubignon (Adrien). — Jonchère (Hector-François). — Jonquière (Philippe-Auguste-Victor de). — Josquin (Alexandre). — Jourdy (Paul). — Joussefin (Paul). — Joy (Joseph-Nicolas). — Joyant (Jules). — Jovard (Angel). — Jozan (Simeon-François). — Juliard (Alexandre). — Justin-Ouvrière. — Justus (Paul).

Keller (Emmanuel). — Keyser (H. de). — Kierboe (Charles-Frédéric). — Kock (Louis de). — Kulinen (L.). — Kuwasen (Charles). — Kwiatkowski (Théophile). — Labouchère (P.-A.). — La Bourse (Tancrède de). — Lacroelle (Edouard). — Laemlin (Alexandre). — Lafon (Emile). — Lafosse (Jean-Adolphe). — Lagache (madame Mathilde). — Lazardette (Reynaud de). — Lagueux (Léon). — Lajoye (mademoiselle Honorine). — Lallemand (Hippolyte). — Lamanière (Gustave). — Lambert (Emile). — Lamé (Eugène). — Lamotte (Léon). — Lancel (Paul). — Landelle (E.-Charles). — Lanfant (François-Louis). — Langrand (madame Adèle, née Michel). — Lanoie (mademoiselle Pauline de). — Lansac (Emile de). — Lapierre (Emile). — Lapito (Auguste). — Lavrière. — Larpentour (Balthazard-Charles). — Lassalle-Bordes. — Latil. — Latil (madame Eugénie). — Laugée (Désiré-François). — Laure (Jules). — Laurent-Félix. — Lavalard (madame). — Lavergne (Claude). — La Verne (Charles-Duboy de). — Lavidère (Alfred). — Laynard (François-Louis). — Lazerehes (Hippolyte). — Leballif (Alexandre-Gabriel). — Leblanc (Alexandre). — Leborgne (D.-L.). — Lebour (Alexandre). — Lebrun (Auguste). — Lecaron (Achille). — Leclery (Hippolyte). — Lecluse (mademoiselle Henriette). — Lecointe (Joseph-Charles). — Lecointe (Emile). — Lecointe (Hippolyte). — Lécroixier (Jacques). — Le Dieu (Alexis). — Lefebvre (Gabriel). — Lefebvre (Charles). — Lefler (Robert). — Legall-Dotteret (L.). — Legendre (Louis). — Legrand (Alexandre). — Legrand de Saint-Aubin (mademoiselle Amélie). — Legrip (Frédéric). — Legros (madame Adèle). — Lehant (madame Mathilde). — Lehenal (Alphonse-François). — Lehmann (Henri). — Lehmet (F.). — Lehoux (Pierre-François). — Lehwedeker (Joseph). — Leenderker (Mathias). — Leleux (Adolphe). — Leloux (Armand). — Leloir (Auguste). — Lepercquier (madame Elisabeth). — Lepaule (François-Gabriel). — Lepout (mademoiselle Amélie). — Lepinoy. — Le Poitevin (Eugène). — Le Prevost (madame). — Leroux (Charles). — Leroux de Lincy (madame Emma). — Le Roux (Louis). — Lesecq (Henry). — Lessieux (Adolphe). — Les-tang-Parade (L. de). — Leulier Louis-Félix. — Levan (Louis-Auguste). — Levigne (Eugène). — Leys (H.). — Limoulin (Victor de). — Lobin (Léopold). — Logerot (madame Louise). — Lotier (Louis). — Loustau (Jacques-Léopold). — Loo-man (mademoiselle Henriette de). — Longuet (Alexandre-Marie). — Lotier (Louis). — Loustau (Jacques-Léopold). — Loo-man (mademoiselle Christine). — Loxeux (Charles-Antoine-Joseph). — Lucas (Abel). — Lucas (Hippolyte). — Ludovici (Albert). — Luminais (Evariste).

Magard (Dominique-Antoine). — Mailand (Gustave). — Maille-Saint-Prix (Louis). — Malapan (C.). — Malbathier (Léon). — Malenon (Paul). — Malherbe (mademoiselle Pauline). — Manzoni (Ignace). — Marbeau (P.). — Marc (Eugène). — Marechal (Désiré). — Marschal (L. de). — Marini (Antoine). — Marlet (Jean-Henri). — Marolin (Ferdinand).

—Marlole (Alexandre). — Martin (mademoiselle Alexandrine). — Martin (mademoiselle Irma). — Martin (Paul). — Marzochi di Bellucci (Tito). — Massé (Emmanuel-Auguste). — Masson (Bénédict). — Masson (Francis). — Masuro (Jules). — Masuro (Louis). — Maurin (Eugène). — Mayor (Auguste). — Mayor (Louis). — Mayer (Léon). — Mayer (Charles-Etienne). — Mélin (Joseph). — Mellé (Léon). — Melotte (E.). — Mérier. — Mérieu (Charles). — Mettais (Charles). — Meyer (Louis). — Michel (Charles-Henri). — Mielie (mademoiselle Elisabeth-Hélène). — Millet (Emile). — Millet (Fritz). — Milon (Alexis-Pierre). — Mirecourt (Adolphe). — Mionch (C.). — Molin (Henri). — Moncheval (Tony). — Mondan (Eugène). — Montpezat le comte de. — Morel (Théophile). — Morel-Fatio (Léon). — Moret-Saint-Hilaire (Charles-Augustin). — Moret-Sartroville. — Morcier-Desnoyers (Louis-Jules). — Moynier (Auguste). — Mozin (Charles). — Muznier (Jules). — Muller (Charles-Louis). — Muller (Robert-Eugène). — Munon (madame Elisa). — Mural Jean.

Nageon (Elzior). — Nanteuil (Gélestin). — Nargeot (mademoiselle Clara). — Naudin (Jules). — Nègre (Alphonse). — Noblet (Charles). — Nodé (Charles). — Noël (Jules). — Nollé Lambert. — Norblin (S.). — Nouxveaux (Edouard-Auguste).

O'Connell (madame Frédérique-Emilie). — Olive (Jacques). — Olivier (Achille). — Omer-Charlot. — Orgein (Alfred). — Paget Germain. — Papety Dominique. — Papiu Jean-Adolphe. — Paris (Joseph). — Parmentier Félix. — Pascal Antoine. — Pasque (mademoiselle Emilie). — Pasterot (Amédée). — Patania (G.-B.). — Pau de Saint-Martin (A.). — Paul (Guillaume). — Paulin (madame Marie-Constance). — Pengon-L. (Barillon) (Octave). — Penby-Montague. — Pensoli (Bernard-Géleste). — Peressé Léon. — Pérignon (Alexis). — Perard Melchior. — Perrin (Emile). — Petit (Antoine-Baptiste). — Petit (Constant). — Petit Jean-Louis. — Pozzo Jean. — Phalipon (Adolphe). — Philastre (Louis). — Philippe Alexandre-Auguste. — Philippoteaux Félix. — Picard (A.-N.). — Picard (Louis). — Pichat (Olivier). — Pichon (Auguste). — Piépage (Charles de). — Pigal (Edmond). — Pilon (mademoiselle Agathe). — Pils (Edouard-Aimé). — Pils (Isidore). — Pinelli (Auguste de). — Pingret (Edouard). — Place (Henri). — Plauson (Joseph-Alphonse). — Plassan (Antoine). — Pleyette (Auguste-Victor). — Poirot (Achille). — Porion (Charles). — Postelle (Germain). — Potémont (Adolphe). — Potier (Julien-Antoine). — Poulléat Joseph-Homani. — Poussin (Charles-Pierre). — Préfontaine (Auguste-François). — Prevost (Nicolas). — Prévot (Joseph-Eusebe). — Priour (Gabriel). — Prin (mademoiselle Léonine). — Pron (Léon). — Provandrier (mademoiselle Léonide). — Provost-Dumarchais. — Purkis (J.).

Quey (Jacques-Edouard). — Quesnel. — Quesnet (Eugène). — Quinart (Charles-Louis-François). — Raffort Etienne. — Raib (Carl). — Ranch. — Ravéau (madame Rose). — Roekers (H.). — Régnier (Auguste). — Reiznier Jean. — Rémond (Charles). — Remy (Louis-Jean-Marie). — Rendelmann (Louis-Philibert). — René (Nicolas). — Renouard (Eugène). — Renoult (Dominique-Louis-Auguste). — Reverchon André. — Reverchon (Marc-Emile). — Richard (Charles). — Richard (Fleury). — Richard (Théodore). — Richard (Joseph). — Richter (Antoine). — Richter (Gustave). — Rivouan (Antoine). — Robert (Alphonse). — Robert (Victor). — Roche (Alexandre-Marie). — Rochebrune (Roger) (Louis). — Roche (Alexandre-Marie). — Rochebrune (Roger) (Louis). — Rocquemont (Eugène de). — Roelm (Alphonse) (de) (Roller Jean). — Ronot (Charles). — Ross (Charles). — Roubaud (Benjamin). — Rougeot (Charles-Edouard). — Rouget (Georges). — Rouillard. — Rousseau (Philippe). — Roux (Auguste-Jean-Simon). — Roux (Louis). — Rubio. — Rullier (madame).

Sacré (Joseph). — Saglio (Camille). — Saint-Jean. — Saint-Martin (Paul). — Saint-Pierre (Charles). — Salmon (Théodore). — Saltmann (Gustave). — Sarcus (Charles-Marie de). — Schadow. — Schafels (Henri). — Schaeffer (Francisque). — Schoffer (Ary). — Schoffer (Henri). — Schoffer (Jean-Gabriel). — Schellert (A.). — Schlesinger (Henri-Guillaume). — Schimid (Charles). — Schmitz (S.-L.-S.). — Schmitz (Achille). — Schopin (Henri-Frédéric). — Schuler (Théophile). — Schwind (Edouard). — Schwind (mademoiselle Ernestine). — S. w. itter (Louis-Auguste baron de). — Sebastiani (Thomas). — Ségé (Alexandre). — Seigneureux (Ernest). — Serres (Carle de). — Servan (F.). — Sette (Jules). — Sollier (mademoiselle Marie-Louise-Clémence). — Somme (madame). — Staller Jean. — Stunfield (Clarkson). — Steinheil (Louis-Charles-Auguste). — Stevens (Joseph). — Storel Ferdinand. — St. Smith (Johann) Théodore. — Sutter (D.). — Szewdowski Jean-Karlv.

Tassart (Nicolas-François-Octave). — Terral (Abel). — Testard (Jacques-Alphonse). — Testé (Auguste). — Teyraud (Alphonse). — Thibault (Claude). — Thibault (mademoiselle Rosalie). — Thibault (Louis). — Thierrey (Eugène). — Thiollet (Alexandre). — Thomas (Emmanuel-Henri). — Thuillier Pierre. — Thierreville (Eugène de). — Tillot (Charles). — Timm (Wassili). — Toppet (Jean-Louis). — Tissier (Angé). — Tondouze (Emile). — Toumouine (Charles de). — Toussaint (Augustin). — Toussaint (mademoiselle Henriette). — Trayer (Jules-Jean-Baptiste). — Tremost (Léon). — Trouville (Louis-François). — Trouzé (Nicolas-Eugène). — Troyon (Constant). — Truelle (Auguste). — Trutat (Félix).

**** (Mademoiselle P.). — Valfort (Charles). — Vallier (Madame Lina). — Vallou de Villeneuve (Julien). — Van den Bergh (Charles-Auguste). — Van der Burch (Jacques-Hippolyte). — Van Doren (Benolt). — Van Hove (H.). — Van Paris (Louis). — Van Schendel (Petrus). — Varcollier (Oscar). — Varenne (Mademoiselle Elisa de). — Varner (Jules). — Vastine (Armand). — Vachelet. — Vandeclap. — Vanquelin (Alphonse de). — Verhaeckoven (Eugène). — Verdé de Lisle (madame). — Verdier (Joseph-René). — Verdier (Marcel). — Vernet (Horace). — Verreaux (Louis-Nicolas-Léon). — Vessiot (Edouard). — Vetter (Hégésippe-Jean).

— Vielle (Jules). — Viardot (Léon). — Vibert (Auguste). — Vibert (Jules). — Vidal (Géme). — Vient (Edouard). — Vigor Duvivian (Jean-Louis-Hector). — Villa-Amil (Géran Perez de). — Villain (Eugène). — Villemens (Blaise). — Villeneuve (Jules). — Villeret (François-Etienne). — Villoud (Balthazard-François). — Vinchon. — Viollet Leduc (Adolphe). — Voget (Jules). — Voillemot (Charles). — Voitellier (madame). — Voorleeker (Henri).

Waldorp (A.). — Walter (Henri). — Watelet — Wattier (Emile). — Wéry (Victor). — Wickenberg (Pierre). — Willem (Florent). — Winterhalter François. — Woets Félix-Flavien. — Wyld William.

Yardin (Paul-Henri). — Yvert (Marie-Hector). — Yvon (Adolphe).

Zier (Victor-Casimir). — Zucconi (Louis).

PEINTURE. — MINIATURES, AQUARELLES. — PEINTRES SUR PORCELAINE, PASTELS, ETC.

Acloque de Saint-André (Louis-André). — André (Jacques). — André (Jules). — Anne (mademoiselle Marie). — Apôt (Charles-Alexis). — Aubert (Jules). — Anmont (Hippolyte).

Balu (Théodore). — Barelay. — Bazin (Charles-Louis). — Beaunard madame L. — Beau (Octave). — Bianchi (mademoiselle Nina). — Birat (madame Amélie). — Bodmer (Carl). — Bonheur (mademoiselle Rosa). — Borzet (Auguste). — Bourdine Williams. — Bouchard (Léon). — Bourdin (Alphonse). — Bourdon (Charles). — Bourgeois (Isidore). — Bourrières (Emile). — Brionne (Auguste). — Brillouin (Louis-Georges). — Cabreret (François-Auguste). — Cabart (madame E.). — Calomata (Luigi). — Carbillot (Prudent). — Gastan (Edmond). — Chalal (Pierre-Adrien). — Chamorin Auguste de). — Chateaux (Eugène). — Chereau (mademoiselle Antoinette). — Chevallier (madame Louise-Adèle). — Chlovet (madame Louise). — ne Rentier. — Coignet (Jules). — Collette (Alexandre). — Gourdon (Vincent). — Gurzon (Alfred de).

Darodes (Louis-Auguste). — Daubigny (Pierre). — David (Maxime). — Delarme (mademoiselle Elisa-Apollina). — Debassus (Jules). — Delacroix (Eugène). — Delaporte-Bessin (madame). — Demoussy (Augustin). — Derichsweiler Jean-Charles-Gérard. — Dolly (mademoiselle Sophie). — Dubufé (Edouard). — Durieu (mademoiselle Virginie). — Duval (Henri-Philippe-Adolphe). — Etex (Louis-Jules).

Falconnier (Léon). — Felon (Joseph). — Ferrière (Emile). — Filhol (mademoiselle Sophie). — Fiers (Camille). — Foirestier (mademoiselle Laure). — Fontenay (Alexis-Dalgré de). — Forget (Charles-Gabriel). — Fournier (Jean-Hippolyte). — Foussemer (Marie-Joseph).

Galbraud (Alphonse). — Gaye (J.). — Gérard-Séguin. — Ghequier (madame Emilie de), née Boisselier. — Ghirardi (Théodore). — Girardin (madame Pauline). — Girard (Eugène). — Girbaud (mademoiselle Jenny). — Gobaut (Gaspard). — Goblin (mademoiselle Stéphanie). — Goumion (Paul). — Gorin. — Gourdet (Eugène). — Grandpierre (mademoiselle Adrienne). — Gratia (Charles-Louis). — Guichard (Joseph). — Guillemot (Armand).

Hachisch (Antoine). — Hailecourt (mademoiselle Caroline). — Hailey (Louis-Joseph). — Herblin (madame Jules, née Mathilde Harbert). — Heroult. — Herlich (Michel). — Jeannerot (Ch.). — Jung (Théodore). — Kwiatkowski (Théophile).

Kwiatkowski (Théophile). — Laisné (Hippolyte). — Lallemant (madame Hippolyte, née Adèle-Léonier). — Lami (Eugène). — Laugier (Auguste). — Laurent (madame Pauline). — Leblanc (Jean Charles). — Le Chenetier (J.). — Lefebvre (mademoiselle Aglaé). — Legrip (Frédéric). — Lelièvre (Charles-Jean-Baptiste). — Leloir (madame Héloïse). — Lemoine (Auguste). — Lepelle (madame Marie). — Levis (mademoiselle Juliette). — Limofan (Victor de). — Luthon (mademoiselle Elisabeth).

Magnès (Jean-Baptiste-Isidore). — Mammier (Charles). — Mansson (Henri-Théodore). — Marielle (madame Adèle, née de Lachassagne). — Martens (Frédéric). — Massard (Adolphe). — Masson (Alphonse). — Millet (Aimé). — Millet (Ferdinand). — Mirbel (madame de). — Moine (Antonin). — Mongodin (Victor). — Mourret (Achille-Ernest). — Muller (Charles-François). — Muller (Jean-Georges). — Murray (madame Elisabeth). — Mutel (mademoiselle Hermine).

Nolan (Joseph-François). — Oberlin (mademoiselle Amélie). — O'Connell (madame Frédéricque-Emilie).

Paris (madame, née Persenel). — Passot (G.-A.). — Pelletier (L.). — Pernot (François-Alexandre). — Petit (Victor). — Philip (Emile). — Pigal (Edme-Jean). — Pilliard (Jacques). — Pingret (Edouard). — Poissant (mademoiselle Adèle). — Pommayrac (Paul de). — Pontet (Pierre-Marie).

Roberts James. — Rochebrune (Octave de). — Roger (Paul). — Rolland (Auguste). — Rossignon (Louis-Joseph-Toussaint). — Rossy (Louis). — Rouargue (A.). — Rousseau (Edme).

Sévrin (Edmond). — Soules (Eugène). — Storelli, père. — Sully (Pierre).

Therry (madame Clémentine). — Tondouze (Gabriel). — Tondouze (madame Anne). — Tournoux (Eugène). — Truchy (mademoiselle Prudence). — Turgan (madame Clémence). — Vallon de Villeneuve (Julien). — Van-Geenen (mademoiselle Pauline). — Vantadour (Jean-Nicolas). — Verrier (Marcel). — Vard (Georges). — Viardot (Léon). — Vibert (Auguste). — Vidal Y. — Vildé (mademoiselle Claire). — Voullenoier (mademoiselle Anne).

Waequez (Adolphe-André).

Barre père J. J.). — Barre fils aîné (Auguste). — Barré (Jean-Baptiste). — Bernard Victor. — Bon (C.). — Boitel (Isidore-Homani). — Bonnassieux J.-M.). — Borrel (Valentin-Maurice). — Breheret (H. F.). — Brion. — Buors (Joseph).

Cabel (Paul). — Caluchet (Emilien). — Cain (Auguste). — Chienillon (Jean-Louis). — Clair (Pierre). — Clesinger (Auguste). — Corporandi (Xavier). — Cumberworth (Charles). — Daguand (Michel). — Daniel (Henri-Joseph). — Dantan aîné (Antoine-Laurent). — Dantan jeune. — Dantzell. — De Bay (Jean). — Deligand (Auguste-Louis). — Desbrests (Antoine). — Desprez. — Devanly (François-Théodore). — Droz (Antoine-Jules). — Dubois (Eugène). — Duret (Francisque). — Elshoet (Jean-Carl).

Fabisiel. — Farcouch (Eugène). — Fanzinet (Jacques-Auguste). — Fenechère (Jean-Jacques). — Flosi (J.). — Forcoville-Duvette. — Fossin (Jean-Baptiste). — Fraikin (G.-A.). — Fremiet (Emmanuel).

Gayard père. — Gayard (Paul). — Gilbert (François). — Grandfils (Laurent-Séverin). — Grass (P.). — Gruyère (Théodore-Charles).

Hebert Pierre. — Hoizler (Hippolyte). — Huguenin (Victor).

Jacques Napoléon. — Jouffroy (François). — Klagmann (Jean-Baptiste-Jules). — Lebrun (Jean-Baptiste). — Leharivel-Durocher (Victor). — Lemaire (Henri). — Lenzlet (Charles-Antoine-Armand). — Lemondron (Hippolyte). — Masson (Jean-Auguste). — Mathieu (Justin). — Mège (Pierre-Jules). — Mirande (Jacques-Jean). — Molknet (Dominique). — Nieuwerkerke le comte Emmanuel de). — Ozé P.-M.). — Otin (A.). — Paillard (Auguste). — Prier (Abel). — Petit Jean. — Pingret (Armand). — Poitevin (Auguste). — Pollet (Joseph). — Pradier (J.). — Ramus (Joseph-Marius). — Rauch. — Robert Louis-Valentin. — Rochet (Louis). — Schornnewk (Alexandre). — Sue (Eugène-Edouard). — Toulmouche René. — Vitain Victor. — Voynant (Hippolyte). — Vuy (Charles).

ARCHITECTURE.

Badenier (Alexandre-Louis). — Berthelin (Max). — Bonchet (Jules). — Bourgeois (Gustave). — Duly (Gésar). — Dédoban (Jean-Baptiste). — Gallois (Paul-Marie). — Gay (Victor). — Hénaud (Julien). — Juret (Henri). — Lacroix (Eugène). — Landron (Eugène). — Lenormand (Louis). — Magne (Auguste). — Mignan (Henri). — Quésel (Charles). — Rivet (Antoine-Henri). — Verdier (Aymar).

GRAVURE AU BURIN, A L'AQUA-TINTA, ETC.

Aligni (Théodore). — Allais (Jean-Alexandre). — Assolène (Léon). — Bon (Jean). — Bléry (Eugène). — Bury (J.-B.). — Calamatta (Luigi). — Caron (Adolphe). — Castan (Edmond). — Cheyron (J.). — Cholet (Samuel). — Cornuillet (Alfred). — Coltin (Pierre). — Daniel-Klein (mademoiselle Stéphanie). — Desnoyers (le baron Auguste-Boucher). — Felsing (Jacques). — Fournier (Anable). — Fournier (madame Félicie, née Mousdy). — François (Thomas). — Gervais (Eugène). — Gilbert (Charles). — Girard (mademoiselle Louise-Barthilde). — Girardet (Paul). — Guesnu (Hilaire). — Guiznet (Jacques). — Jaque (Charles-Emile). — Jazet (Alexandre). — Jazet (Jean-Pierre-Marie). — Jonatin (Auguste-Adrien). — Lecomte (Narcisse). — Lefèvre (Achille-Désiré). — Leguay (Eugène). — Lesmier. — Lemaître (Augustin-François). — Lemaître (mademoiselle Clara). — Leroy (Louis). — Lévy (Gustave). — Lhuillier (Léonore). — Manecau (Alexandre). — Marinet (Achille). — Martinet (Alphonse). — Marvy (Louis). — Masson (Alphonse). — Millin (Armand-Denis). — Outlawithe (John). — Pougé (Achille). — Pye (John). — Ribaud (Auguste-Louis-François). — Riffaut (Adolphe). — Rollet (Louis René-Lucien). — Roze (Jules). — Schuler (Charles-Auguste). — Sixdeniers (Alexandre-Vincent). — Skelton (Joseph). — Vallot (Philippe-Auguste). — Vimont (Alexandre). — Wiesener (Félix).

LITHOGRAPHIE.

Adam (Victor). — Aubry le Comte (Hyacinthe-Louis-Victor-Jean-Baptiste). — Balemier (Alexandre-Louis). — Champagne (Louis-Jules). — Clerget (Hubert). — Desmoussis (E.). — Dumoncel (Théodore-Achille). — Edwars (Louis). — Eichen (Hermann). — Fanchi (Michel). — Jacot (Jules). — Julien (R.). — Lassalle (Emile). — Lalneret. — Lemoine (Auguste). — Le Roux (Eugène). — Lanta (J.). — Marchais (Jean-Baptiste-Etienne). — Monilleron (A.). — Noël (Léon). — Prevost (Victor). — Schertle (Valentin). — Trissier (Soulange).

SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Adama (A.-S.). — Alasseur (Jules). — Arnaud (Charles-Auguste). — Auvery (Louis).

Le dernier bal masqué de l'Opéra.

On danse encore, on danse toujours, et le jour des travestissements est revenu; il faut bien solemniser la mi-carême. Hier le carnaval a reparu et repris possession de la ville et des faubourgs. Il a défilé sur les boulevards entre deux lignes très-serrées de citadins et de citadines et avec accompagnement de gardes municipaux. Il était gué comme un revenant: héritier du mardi-gras, il s'était revêtu de sa défroque; il était à pied, il était à cheval, en carrosse, en tapisserie, on l'a vu sur la Seine en bateau, et jusque sur les chemins de fer en wagon. Le moment approche où le carnaval de Paris sera celui de toute la France, la vapeur tend à contraindre les mascarades; et déjà l'on a pu signaler sur la place, des Turcs de Pontoise, des Grecs de Rouen et des Andalouses de Melun. L'allégresse n'en était que plus grande, et la foule aussi. Cependant un souvenir funèbre se mêlait à toute cette joie, Daubert manquait à la fête, mais son nom s'échappait de toutes les bouches, et sa chanson, de tous les organes de Barbarie

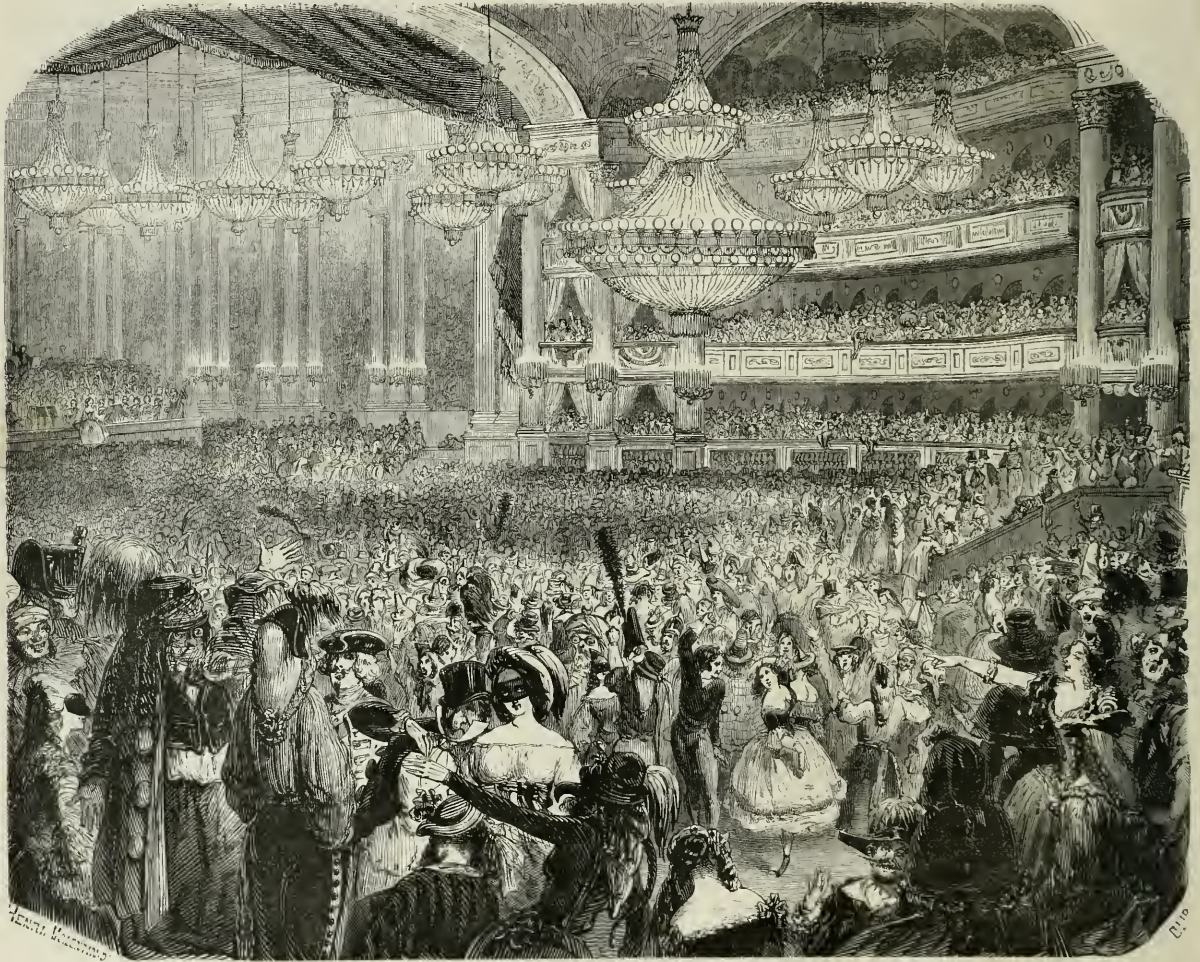
Il est donc bien entendu que le carnaval de 1846 est digne de ses aînés, il a offert la même pompe et il peut s'enorgueillir des mêmes œuvres, il n'a pas dégénéré, au contraire! il a étendu le cercle de ses conquêtes et recruté de nouveaux prosélytes. Il a reçu des hommages tout à fait imprévus, et on cite des personnages graves qui sont descendus du haut de leur dignité pour prendre part à ses ébats. Les moins industrieux de l'annonce et de la réclame ont agité à l'envi ses grelots, et tout Paris a pu voir hier Sa Grandeur le journal *l'Époque* figurer dans le cortège de Sa Grandeur le bouffon gras. Mais ce n'est pas aux amateurs du plein vent que le carnaval prodigue ses plus beaux spectacles et ses folies les plus éclatantes. Attendez que la nuit vienne et que le gaz s'allume, et mille gazes plus ou moins enflammées s'ouvriront pour recueillir la volée étincelante de tous ces oiseaux bariolés.

Attention! voici que la troupe a pris son vol et que le défilé commence. Pierrots, mousquetaires, pandours, Indiens, Mexicains, Chinois, troubadours, bergers, Castillans, pages, mâte-

jots, abbés, et les odalisques, les sylphides, les amazones, les Lavallicre, Dubarry, Pomaré, Marie-Stuart, Pompadour; vous savez que le carnaval met à contribution tous les pays, toutes les époques et toutes les fantaisies passées et présentes.

Tout Paris est là: le Paris bourgeois, travailleur, marchand; le Paris laborieux et le Paris qui a des loisirs, tout Paris enfin, pourvu qu'il soit jeune et qu'il ait le cœur à la joie, à la bombance et à la danse.

Et d'abord, l'ouvrier qui, toute la semaine, a remué ses mains, ses pieds ou sa langue pour faire vivre sa famille, le prolétaire qui attelle sa femme ou son fils à quelque machine, il est là! il s'est fait le polichinelle ou le pierrot de ce long cortège, et à ses côtés vous reconnaîtrez dans ce pandemonium et sous le masque de mille travestissements, le Paris qui tisse la soie, coud les habits, façonne le fer, polit les métaux, pétrit le bronze, gâche le plâtre ou dresse les chevaux; sans compter le gainin de Paris, ce composé de salpêtre et de vif-argent, que l'on trouve partout où il y a de la joie, des coups et des



(Le bal de la mi-carême, en 1846, à l'Opéra.)

goguenardises en circulation. La mi-carême séduit aussi le petit traquin. Son mince négocier, sa boutique de pacotille, sa femme même (le flirtin!) il a tout quitté pour se glisser en tapinois, sous l'habit de savoyard ou de paillasse, parmi toute cette foule en paillettes. Il a transformé le jeudi de la mi-carême en un grand jour de barbe et de folie: il s'est fait beau, il s'est fait lesté et pimpant, son regard pétillant, sa bouche sourit, il saura trouver ce soir le petit mot pour rire, il sera peut-être amoureux, l'audacieux! il se grisera peut-être, l'imprudent qu'il est!

Nous arrivons enfin tout au haut de l'échelle, au rentier, au propriétaire, à l'artiste, au fonctionnaire, que sais-je? A toute cette population officielle et militante qui a de si rudes occupations, et qui trouve encore des heures à jeter au plaisir.

Comme l'ouvrier, il faut qu'elle se donne à son ménage et à son travail, et en outre qu'elle suffise à la garde nationale, au jury, au théâtre, au club, au concert, au cabinet de lecture, et par-dessus le marché au bal masqué. La nuit de la mi-carême vient l'enlever à sa couche, et l'écarte en aux divers divertissements pindiques du salon, et le pousse vers les séductions effrénées de l'Opéra. Vous l'y trouverez à minuit au milieu du foyer, flairant quelque intrigue, ruminant quelque scélératesse et attendant l'heure du berger, sous l'incognito du faux nez.

Vous comprenez à quel point le grotesque doit se mêler à tant de scènes, de professions et de caractères variés qui se contredisent, et qu'à côté de l'idylle de Greuse et les fêtes galantes de Watteau, il y aura place pour la fantaisie burlesque et les pochades d'Hogarth et de Callot.

Vous voyez quelle ardeur, quelle confusion! mille cris se répondent, mille pieds se paissent et se heurtent, mille bras s'entrelacent; on se rue, on se presse, on se culbute; on entrera, on entrera, on entrera, on entrera! et quel est Jupiter de cet Olympe ou le Pluton de cet Enfer? Sommes-nous au Vauxhall ou au Prado, à l'île-d'amour, au Temple de Bacchus, au Jardin d'Idalie, ou au Bosquet de Cythère? chez Mabillo ou chez Valentino, à la Chartrouse ou à la Courtille? au Bruf rouge ou au Veau qui tette, chez Tonnellerie ou chez Desnoyers? Nous sommes, s'il vous plaît, au bal de l'Opéra, ni plus ni moins. — Comment! ces polichinelles crottées? L'Opéra! — Ces marquises échelées, ces vicomtes barbouillés, ces nez atroces, ces barbes ébouriffées, ces chevelures luxuriantes, ces gros pieds et ces mains rouges? L'Opéra! en vérité, je vous le

dis, c'est l'Opéra, et ceci vous représente son bal de la mi-carême.

Autrefois, le bal de l'Opéra était une promenade, une dis-

traction élégante, une intrigue, une causerie; aujourd'hui, ce n'est plus qu'un branle universel, qu'une gigue immense, qu'une danse forcée qui s'exécute sous la surveillance de

l'autorité, c'est-à-dire du sergent de ville. Voilà le grand régulateur de la morale publique, et c'est lui qui corrige l'avant-deux, qui rectifie le chassé-croisé, il est l'arbitre du



(Physionomies du bal de l'Opéra.)

cotillon et de la froteska; la discipline du bal appartient au sergent de ville; il est le juge de tous les pas et de tous les cas périlleux, il est la loi incarnée et vivante, et l'apôtre reconnu du bon goût et des convenances. L'unique affaire de notre monde, c'est de se divertir et de polker. Le sergent de ville a sa consigne, et il saura bien dire aux plus furibonds où le plaisir cesse et où le délit commence.

Le bal masqué de l'Opéra naquit le lendemain de la mort de Louis XIV, mais les transformations qu'il a subies depuis cette époque sont innombrables. Lequel de ses anciens habitués pourrait le reconnaître? Roués de la régence, libertins du pavillon d'Hanovre, merveilleux du directoire ou de l'empire, est-ce bien vous qui revêtez aujourd'hui, sous les noms de flambarls et de chicards? Si la démocratie coule à pleins bords, c'est là que vont danser pélemêle et se confondre tous ses flots. Qui est-ce qui, de nos jours, ne va pas au bal, sinon comme acteur, du moins en qualité de comparse et de curieux? Et quel Parisien n'a pas, une fois dans sa vie, vu passer et tourbillonner la ronde conduite par Musard?

Quel homme ou quel démon, quel sang-froid et quelle verve! quel archet et quel pognet! quels



(Sortie du bal de l'Opéra.)

yeux et quel tympan! Fixez-vous le masque de Deburau, moins sa grimace; le regard de Méphistophélès, moins son sourire aïeu; surâ pour la pâleur et l'expression. Musard a su se faire un front qui ne rougit jamais; rien ne l'émeut, aucun cri ne l'excite, aucune clameur ne l'épouvante. C'est l'impavidum du poète; il conduirait l'orchestre de la danse macabre; il ferait sauter les morts et jouerait du violon sur les ruines du monde.

Voilà donc le carnaval de 1846 entré déhument, et nous lui accorderons volontiers un oremus et un satisfecit. Sa dernière célébration à l'Opéra était magnifique, inouïe, prodigieuse; il est impossible de s'entreindre avec plus d'éclat et de bruit, et de tomber, comme le gladiateur antique, avec plus de grâce. Mais aussi quels sautons que nos Parisiens! Avec quelle ardeur infatigable n'ont-ils pas dansé depuis quinze ans! L'émeute grondait, ils dansaient avec armes et bagages; le choléra promenait sa face livide et son souffle empoisonné dans la ville; ils dansaient encore, en robe de flanelle et le flacon sous le nez. Heureusement il n'y a plus d'émeutes, il n'y a plus de choléra, et le carnaval de 1846 n'aura laissé sur le carreau que des morts... ivres.

Gilbert Gurney.

SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

[Suite. — Voir t. VI, p. 262, 282, 298, 314, 330, 352, 359, 391, 410, et t. VII, p. 10 et 26.]

XXIX.

CHITTAGONG-LODGE.

Ainsi s'appelait la résidence rurale d'un riche négociant, ex-associé de la maison dirigée à Calcutta par mon frère Cutburt. Péregrine Nubley, — ainsi se nommait ce personnage important, — avait bien voulu se charger, en revenant au pays, de me voir, de me sermoner, de me préparer, par ses conseils, à l'existence qui m'attendait aux Indes, si délimitive-ment je m'étais voulu aller faire fortune. Mais Péregrine Nubley était le plus distrait des hommes; distrair à ce point qu'il lui est arrivé souvent de me parler de moi, dans le tête à tête, avec le sans-gêne et la franchise qu'on réserve d'ordinaire aux absents. Anssi, oublia-t-il de m'envoyer, — avec les lettres dont Cutburt avait chargé pour moi, — les renseignements indispensables qui m'auraient permis de lui rendre mes devoirs, pendant son passage à Londres. Lorsque je parvins à découvrir son adresse, il était déjà parti pour le Hampshire, où je lui adressai mes remerciements, en échange desquels je reçus l'invitation d'aller passer à Chittagong-Lodge tout le temps que j'aurais de libre avant mon départ, que l'on continuait à me que je connaissais moi-même, — à regarder comme infatigable.

Je n'osai me soustraire à cette politesse obligeante, et, au moment de tout mon courage pour supporter les ennuis les moins, les longues heures commerciales dont j'aurais été rassasié, j'allai me mettre à la dévotion de M. Nubley et de son aimable épouse. Tous deux étaient des types, chacun dans son genre. Le mari, avec sa grosse tête chauve, garnie d'un cercle étroit de cheveux gris, ses yeux ronds pareils à ceux d'un poisson mort, sa bouche toujours béante, et son débit si lent, si confus, si vague, que dans le cours d'une seule phrase les idées de ce digne homme changeaient trois ou quatre fois de direction; — la femme, bonne au fond et sans malice, avec ses prétentions à la beauté, ses éclats joyeux, portant à faux sur tous les sujets, même les plus tristes, son rire de vieille perche, et le *hâtas rade* défiant de ce même rire laissait entrevoir dans certaine rangée de perles plus ou moins jointes par l'abus du thé. Leur habitation sentait le bois de sandal et les chaînes de caechmere, le *curry* et le *multigatanté* (1). Il était fallu, pour s'y plaire, aimer avant tout le *far-niente* et la bonne chère: deux plaisirs que la jeunesse, de mon temps, n'avait plus encore empruntés à l'âge mûr. Et quand j'eus tout mon soul des distractions bizarres de mon logement, des ridicules de sa femme, des excentricités de leur l'ogement et de leur régime, je commençai à trouver les journées bien longues.

M. Nubley, du moins, avait tiré parti, pour m'instruire et me former au commerce, de ces longues heures vides que nous passions à nous regarder et à jouer le whist avec un not! Mais il paraissait ne plus se souvenir de sa mission, et pendant plus de six semaines, il ne lui vint pas une seule fois dans la tête que j'étais là pour écouter ses leçons, en profiter, me rendre digne de son intérêt, non pour manger du pilau, fumer des bonkas, et me faire masser par deux serviteurs basanés, qui me démantibulaient les articulations sans jamais se permettre un seule parole.

M. Wells me vintent heureusement en aide. Sans cette famille infatigable, je n'aurais pas tenu huit jours au régime abrutissant de Chittagong-Lodge. Ils y virent d'un air accablant. Le père était une matrone digne et sérieuse, mais qui s'humanisa pour moi dès qu'elle eut entendu parler de mon frère, de sa fortune faite, de celle qu'il m'appelait à commuer. M. Wells me traita, dès le premier jour où je lui fus présenté, avec une cordialité remarquable, — mettant à ma disposition ses instruments de pêche, ses fusils, son billard, son esprit toujours en train, sa loquacité anecdotique, — bref, toutes ses qualités de viveur insouciant et de bon convive.

Avec eux était une jeune personne, — l'aînée de leurs trois filles, — qui n'ou n'eût pu, sans exagération, trouver jolie, mais qui me parut, dès l'abord, très-agréable. Un peu moins blanche que mes belles compatriotes ne le sont généralement, elle avait des yeux intelligents et vifs, d'un gris tirant sur le bleu; une belle et abondante chevelure, une bouche remarquablement gracieuse, un embonpoint symétrique, et des pieds pour lesquels la pantoufle de Cendrillon eût été une vraie saute. Tous ces agréments, à Londres, m'auraient trouvé fort distrait; mais à Chittagong-Lodge, — et par l'effet singulier de cette *justa-position* que miss Edgeworth croit être le premier mobile des passions humaines, — ils attirèrent mon attention particulière. Ceci me posa tout d'abord comme un juge définit, doué d'un discernement admirable, aux yeux de la famille Wells.

Dès le lendemain de notre première entrevue, j'allai chez eux, de bonne heure. La campagne autorise ces libertés. On voulait me garder à déjeuner; j'opposai la plus belle résistance. On me fit promettre que je viendrais le lendemain prendre ma part du *lunch*. Je m'aperçus que je plaisais, et cette découverte me fit prendre en gré tous les Wells, grands et petits. De jour en jour, nos visites devinrent plus fréquentes; et miss Nubley, daignant le remarquer, se plaignit de ce que ses voisins lui octroyaient à mon aimable société. « J'étais à un âge où l'on ne tient pas compte de ces reproches indirects; les allusions de miss Nubley ne m'empêchèrent pas de la quitter chaque fois que m'appelait ailleurs l'attrait d'une hospitalité plus aimable.

Rien n'est délicieux, rien n'est perdue, comme ces rapprochements continus, ces rapports intimes qui s'établissent naturellement entre voisins de campagne. A Londres, la vie

est un tourbillon où l'on se rencontre sans s'arrêter, où l'on se parle en s'écoutant à peine, où l'on se quite sans regrets, pour se retrouver, à un mois de là, par quelque hasard. Une coquette, un compliment flateur, une saignée sentimentale s'échangent là, au conrant d'un bal, à l'issue d'un théâtre, comme une monnaie de convention, dont la valeur nominale est fort au-dessus du vrai titre. Aux champs, ce n'est plus ainsi. L'habitude quotidienne, la certitude de ne se quitter jamais pour plus de quelques heures, la communauté de plaisirs et de travaux, le lien non interrompu des pensées et des occupations; j'ai toujours le même; un *milieu* extérieur qui ne change pas, et qui, dès lors, vous laisse tout entier à vos rêves favoris; ne voilà-t-il pas bien des conditions favorables à l'établissement rapide de tous les genres d'affection?

Je l'affirme, pourtant, — et je demande à être cru sur parole, — je ne pensais non plus à m'empêcher de miss Harriet Wells, qui à ouvrir mes ailes pour monter aux cieux. Vobiscum, le poète latin (le même qui a toujours signé *Peter Pindar*), parlant du genre de mistress Siddons, et de l'effet qu'un pareille femme devait produire sur des auditeurs accessibles à l'amour, disait spirituellement: « Elle est belle, superbe, admirable, mais j'épouserai aussi bien... l'archevêque de Cantorbéry. » Ce mot aurait pu s'appliquer à mes sentiments pour l'aimable Harriet. Elle la trouvais agréable et gentille, mais je ne songeais guère davantage à la prendre pour femme que Peter Pindar ne songeait à épouser le vénérable primat d'Angleterre.

Il est vrai, cependant, qu'un bout de quelque temps, Harriet m'ayant baptisé « son frère », fit de moi le compagnon ordinaire de ses promenades. Il est vrai que lorsque j'arrivais chez ses parents, tous les jours, après le déjeuner, elle se mettait au piano, et me jouait, avec sa sœur Fanny, les *duetti* qui m'on plaisait choisir. Il est encore vrai que miss Wells était pour moi d'une bonté vraiment touchante; — que nous goûtions régulièrement ensemble, — les petites et moi, — que le Diable ensuite se mettait de la partie, et que...

Halte-là! cher lecteur, n'allez pas, sur ce mot, vous effaroucher. Le Diable dont je parle est un jeu inventé par les sauvages du Canada, et qui, justement à l'époque où me reportent mes souvenirs, venait d'être adopté chez nous avec une sorte de fureur enthousiaste. Il consiste à équilibrer sur une corde fixée à deux bâtonnets un joint de bois creux, en forme de sablier, que l'on jette en l'air, et que l'on rattrape, et qui, chemin faisant, laisse échapper de ses flancs un effet géométrique continu, dont l'effet acoustique est assez bizarre. J'étais passé maître à cet exercice extravagant. Harriet me demandait volontiers des leçons, et je prenais un certain plaisir à la regarder lorsqu'elle se cambrait, les bras étendus, les yeux au ciel, inquisite de son Diable qu'elle voulait saisir au vol. Elle s'était pu peut-être aperçue de l'agrément que je lui trouvais alors, et dans sa honte naïve, elle semblait enclenchée de me plaire en quelque chose.

Il est encore vrai, — je reprends la série d'aveux interrompus par cette digression nécessaire, — que petit à petit, mon intérêt chez les Wells était devenu extrême. On m'y attendait tous les jours; tous les jours, sous peine de regretter ma journée perdue, j'allais à ce rendez-vous tacite. Je savais par cœur les paniers à ouvrage de ces trois petites personnes, et par cœur leurs cahiers de musique. Entre deux pelotons, entre deux broderies, je ne me serais pas plus trompé qu'entre deux exvaines ou deux romances. Je dissertais, en toute connaissance de cause, sur le pied foulé de la veuve Harrison et le rhumatisme du vieux Walker, et bien des fois, avec Harriet et Fanny, j'avais porté à l'un des paquets de flanelle, à l'autre une bouteille de vin.

Il est vrai, tout vrai, — car il faut tout dire, — que ces compères et ces compagnes, dont toute société de petite ville est nécessairement infectée, — faisant à mes assiduités plus d'attention que moi-même, — se plaisaient à me désigner comme le prétendu avenu, accepté, heureux futur de miss Wells, ajoutant: « Que l'on traite notre mariage; que les présents de nocce allaient arriver, etc., etc. »

Et pourtant, — je le répète, — je n'étais pas amoureux. La main sur mon cœur, je ne l'étais pas.

XXX.

UN AMOUR IMPROMPTU.

Il faisait très-beau, ce soir-là. Nous revenions bras dessus bras dessous, et Harriet, qui se mêlait un peu d'astronomie, contemplait le disque brillant de la pleine lune. Je venais, craignant qu'elle n'eût fait froid, de lui improviser un fleuron avec un manchon; et j'avais en pour récompense un: « Merci, frère, on ne peut plus innocent. Mais, le matin même, j'avais résolu de ne pas prolonger ma visite à Nubley, afin de ne point « user ma bien-vue. »

Ce projet de départ, combiné avec l'influence de l'astre argenté, m'arracha une exclamation mélancolique.

« N'est-ce pas une chose terrible, Harriet, que l'on puisse être à la fois le plus malheureux et le plus fortuné des hommes? »

- Que voulez-vous dire? me demanda la jeune fille.
— Que jamais je n'ai été plus heureux, et que pourtant il va falloir quitter ce paradis où je m'oubliais si bien.
— Le quitter!... — Oh, elle trouva vers moi ses yeux de colombe étonnée. — Où donc allez-vous, Gilbert?
— Il faut que j'aille à Londres.

— Le faut-il?... « Et je sentis que, sans le vouloir, Harriet serrait son bras autour du mien. Snivait un long silence; une pause de cinq minutes au moins. Alors, pour la première fois de ma vie, je commençai à douter que miss Wells m'inspirât une simple et cordiale amitié. Aussi les jeunes filles n'ont-elles pas sur la terre un moyen plus sûr de nous fasciner, de ruiner nos résolutions les plus arrêtées, de dompter nos cœurs et nos volontés, que nous laisser entrevoir, — ne fut-ce qu'en passant, — l'amour dont elles nous honorent.

Je m'aperçus que je ne savais comment reprendre la con-

versation. Harriet, les yeux baissés, continuait à marcher d'un pas égal. Pourtant, je la sentais trembler. Que pouvais-je, que devais-je faire? De revenir assuré, je n'avais que trois cent quatre-vingt-dix-neuf livres par an. Elle n'avait rien, cette gentille enfant. Le calcul était des plus simples. Il m'empêcha de la saisir dans mes bras, et de l'écouler sous mes baisers, comme je n'aurais pas manqué de le faire, sans cette désespérante addition. Et je me contentai, posant ma main sur mon cœur, de lui dire à demi-voix: « Soyez tranquille! » simples paroles qui eurent évidemment pour effet de l'inquiéter beaucoup. Son trouble ne se calma qu'un moment où elle repartit sur son front quand elle aperçut le toit protecteur. Quelques instants le préoccupant donc, pour qu'elle recouvrât, seulement alors, le courage de m'adresser la parole?

- « Et quand partez-vous, Gilbert? me demanda-t-elle, de manière à me prouver que mes derniers mots ne lui étaient pas sortis de la pensée.
— Après-demain, j'imagine.
— Je jure, reprit la chère et douce enfant, que vous avez pris des engagements avec miss Hlingworth, pour le bal de mardi.

— Miss Hlingworth! repris-je étonné.
— Oui, Gilbert, continua miss Wells. Si vous oubliez vos promesses, je m'en souviens, moi. C'était l'autre soir, chez mistress Nubley, que vous fîtes celle-ci. Je n'oublie jamais ce qu'on dit devant moi.

— Peut-être avez-vous raison, m'écriai-je avec une sorte de moquerie affectée; mais c'est à peine si je me rappelle miss Hlingworth elle-même.

— C'est un tort, répondit respectueusement Harriet. Ce qui n'est qu'un jeu pour vous, est peut-être la mort pour elle. Du moins suis-je certain que vous la blessez profondément; car elle se flatte de vous avoir plu, et je sais qu'elle a parlé à plusieurs amies de cette promesse que vous tenez en si grand mépris... Mais, voici maman qui vient à nous, » interrompit-elle, changeant tout à coup d'accent et de physionomie.

Mistress Wells, qui m'accueillait, en général, avec une extrême affabilité, ne se montra pas aussi prévenante qu'à son ordinaire.

« Monsieur Gurney, me dit-elle, vous restez trop tard dehors avec cette enfant... Sa santé n'est pas forte... et l'air du soir peut lui faire mal. Je desiré qu'à l'avenir vos promenades se prolongent un peu moins. »

Je vis bien qu'elle n'était pas contente, et j'essayai de l'apaiser par quelques remarques sur la douceur de l'air, sur l'éclat de cette nuit serénissime. Mais je n'obtus que des réponses où le mécontentement perceait encore, et, jugeant que l'horizon se chargeait de nuages, il me prit une envie démesurée de fonder compagnie à cette mère qui me parut si grande et si inquiète autrement, et j'allais m'esquiver après lui, avoir souhâté bonne nuit, quand les branches d'une haie de hauriers, s'écartant brusquement auprès de nous, nous laissèrent apercevoir M. Wells.

« Qui parle de départ sur un ton si paisible? »

s'écria-t-il en même temps.

- Eh! qu'on s'écria mistress Wells, vous êtes là, mon ami?
— J'y suis, mon ami, répondit-il. Y venez-vous, de laisser parler Gilbert à cette heure inusitée?... Oit est Harriet?

— Dans la maison, répliqua la digne matrone.
— Bon! nous allons l'y rejoindre... Ça, Gurney, vous nous restez. Il nous faut nos chapeaux, notre piquet, notre petit souper, que diable! On ne dort pas bien sans tous ces préliminaires.

— Je vous croyais conchié, dit mistress Wells à son pénétrant époux.

— Alors, ma chère, pour la première fois de votre vie, vous vous abusez sur mon compte. Rentrons. A-t-on délaïré le billard? Égayons-nous; la vie est si courte. En avant les queues! Suivez-moi. »

Et il sauta dans la salle de billard par une fenêtre basse, me donnant ainsi un exemple que j'aurais voulu de ne pas suivre.

Là, je pris ma queue favorite, et, vu l'absence d'Harriet, je fis les fonctions de garçon de salle, marquant les coups, remplaçant les billes, etc., tandis que mistress Wells, encore un peu grognon, s'établissait avec son ouvrage, auprès d'une petite table, dans un coin du billard.

J'avouerais que, ce soir-là, je jamaîs fait mal. Tout en chassant les billes, et en omettant les carambolages les plus obligés, je ne songeais qu'à miss Harriet, dont la retraite me donnait à penser que je l'avais peut-être effrayée, offensée, blessée, — que savais-je? — par notre conférence si mal à propos commencée, si mal à propos interrompue.

Elle reparut enfin, aussi paisible, aussi affectueuse, aussi bien disposée que jamais à jouer son rôle dans nos plaisirs de la soirée. Pas le plus léger indice de mauvaise humeur, et quand elle s'assit près de sa mère, une broderie à la main, je ne puis m'empêcher d'être ravi qu'un si bonne, une si honnête enfant m'eût donné place dans son affection, et s'intéressât si fort à mes maudits projets.

« Je ne partial certes pas après-demain, pensai-je en m'allant perdre, à mon insu, dans une blouse malencontreuse. Je restera, je danserai avec miss Hlingworth, pour qu'Harriet ne doute plus, à l'avenir, de ma parole, et pour qu'elle sache à quel point ses reproches me sent si sensibles. »

En ce moment même, comme si elle eût deviné ma secrète préoccupation, Harriet, quittant des yeux sa maudite mousseline, les leva de mon côté. Nos regards se mêlèrent. Je ne sais quelle fut l'expression des miens, ni comment les siens leur répondirent, mais je m'écriai, *in petto*:

« Gilbert, mon ami, vous poussez un peu loin cette plaisanterie.

A dix heures et demie, suivant l'usage, on annonça le souper, et nous passions dans une salle à manger, dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. Elle était basse et

(1) Condiments indiens.

lambriassée ; deux poutres sculptées et disposées en croix soutenaient le plafond. On entendait le moindre bruit de pas venu de l'étage supérieur, et, sauf ses dimensions, qui étaient raisonnables, ce n'était pas précisément une salle à manger telle qu'on peut la rêver. A mes yeux cependant, et consacrée comme elle l'était par les souvenirs de la plus avenante hospitalité, elle paraissait délicate, et ma plus grande préoccupation, tandis que j'y conçois une respectable hofesse, fut (après tout, — même en restant jusqu'au mercredi, — je cesserais bientôt de voir ces lieux aimés, cet intérieur où l'on m'avait si cordialement donné ma place.

XXXI.

COMMENT ON SE MARIE.

El cependant, je n'aimais pas Harriet. Ce que j'éprouvais pour elle serait difficile à définir. Le nom d'amitié n'en donnait qu'une idée fautive ; et ce sentiment, d'ailleurs, eût-il pu durer longtemps entre deux jeunes gens de notre âge, si continuellement, si étroitement rapprochés l'un de l'autre ? De l'amour platonique, je n'ai qu'une idée vague et confuse, car il ne semble que les passions, comme le temps, ne peuvent suspendre leur marche fatale. En revanche, je ne savais au juste où en était l'attachement qu'Harriet m'avait inspiré, — attachement bizarre, dont je ne m'avais qu'au moment où notre intimité allait cesser.

Pendant le souper, elle parut abattue ; mistress Wells était inquiète et attentive. Dans de pareilles dispositions, et lorsqu'on se trouve en soi petit nombre, une mère soupçonneuse est insupportable. Mon hôte, au contraire, s'était mis en frais d'amabilité. Plus qu'à l'ordinaire, — et c'était beaucoup dire, — sa causerie était animée, pleine de sel, de réparties heureuses, de plaisanteries entraînant. Pourtant, il me parut qu'il revenait trop souvent, — même pour rire, — sur les avantages, les agréments, les félicités de l'état conjugal ; sur la dignité dont il investissait un jeune homme, — sur les plaisirs, les joies du cœur, qu'il prometait à une jeune femme.

« Vousz pleurez Sarah, dit moi, s'écria-t-il dans un de ses épanchements les plus intimes. Vous n'avez pas mariés jeunes ; nous avons vécu bien longtemps, et pas assez cependant pour nous être jamais repentis du parti que nous avions pris. Toujours d'accord, toujours et sur tout... »

« Excusez sur ce que vous venez de dire, interrompit mistress Wells, d'un ton péremptoire. A quoi bon se marier sans fortune ? à quoi bon se préparer ainsi une vie d'embaras et de chagrins ? »

« Ma femme, vous avez tort, répliqua le mari. Pour peu qu'un homme soit né avec des talents, je dirai même de l'intelligence, la seule pensée qu'il a une femme chérie à maintenir, à préserver de toute souffrance, est un aiguillon puissant qui l'aide à fournir noblement sa carrière, à défer, à surmonter tous les obstacles. »

« Je pris la liberté de lui répondre, — à part moi, — que l'idée d'une femme attachée à mon sort, placée par moi dans une position précaire, et dépendant de tout ce qui pourrait m'advenir de fâcheux, suffirait, au contraire, pour me démoraliser à m'ôter toute énergie. — Quant à miss Harriet, elle s'abstint de prendre part à la discussion, et s'absorba dans la délicate et difficile besogne de peler une pêche. »

« J'avouai, reprit mistress Wells, qui tenait autant que je n'en la nymphe Elio à parler la dernière, — j'avouai que je ne comprends guère pourquoi on préche une doctrine que pas une personne sensée ne voudrait mettre en pratique. »

« Ah ! bah ! répliqua son mari... voyons, Gurney, qu'est-ce que vous en dites ? »

« Moi, monsieur... j'en... en vérité... ; mais... ! — Le fait est que cette question venait de me jeter dans le plus grand embarras. »

« Voyons, reprit-il impitoyablement : supposons qu'une petite personne de dix-huit à dix-neuf ans vous ait rendu amoureux, et se soit éprise de vous... Hez-vous en déchoie, à supputer si vous pouvez, et si vous ne pouvez pas vivre avec tant par an, plus ou moins, à quelques minutes de différence ?... Allons donc, je suis certain que vous ne le feriez pas. »

« Oh ! monsieur, répondis-je enfin... l'amour ne calcule guère. Ça n'est pas pour rien qu'on le peint sous les traits d'un enfant aveugle. Au surplus, je n'ai jamais réfléchi sur le cas de conscience que vous venez de me soumettre. Mais je ne tiens pour certain que si l'amour sans argent peut avoir de graves inconvénients, l'argent sans amour a de quoi gêner toute une existence. »

« Que vous disais-je, Sarah ? s'écria tout aussitôt mon hôte. Les jeunes couples sont rarement mercenaires. Un cur de femme ne l'est jamais. Une femme pourra aimer l'argent pour le mari, de droite et de gauche, par les fenêtres ; elle entraînera son mari à donner des fêtes, à organiser des parties, des dîners, des déjeuners, et c. c. Mais une femme avare, une femme égoïste... c'est l'avis rare, c'est le plus des anciens. »

« Mieux vaut l'avarice que l'extravagance, reprit posément la mère d'Harriet. On a économisé plus de fortunes qu'on n'en a faites, et si ne voudrais pas vous entendre prêcher d'aussi mauvais principes devant des jeunes gens qui peuvent abuser de vos paroles. »

« Ma foi, Sally, reprit Wells un peu confus... je vis avec mes enfants sur un pied d'intimité complète... et je pense tout haut devant eux. Pourquoi croiez-vous que je leur cache ma façon de voir, quand je serais impossible qu'ils en tirent un mauvais enseignement ? »

« Je n'ai pas à m'épouvaner sur ce point, reprit mistress Wells avec un accent particulièrement significatif ; mais vous ne permettez de croire qu'il est temps pour nous de nous retirer... Allons, Harriet... l'heure est venue d'aller nous mettre au lit. »

Harriet, toujours silencieuse, regarda son père d'abord et puis moi. Wells interpréta ce regard comme une prière m'excuse.

« Eh ! quoi Sally, reprit-il d'un ton de conciliation, vous

allez vous mettre au lit sans avoir eu votre négu. Ma pauvre enfant n'a encore rien prié... »

« Je n'ai besoin de rien, mon papa, se hâta de dire Harriet, évidemment préoccupée de l'impatience que se lisait sur les traits de sa mère. Celle-ci répondit ensuite pour son propre compte. »

« Je vous remercie, mon ami, je n'ai plus rien à faire ici. D'ailleurs, vous le savez, je n'aime pas à entendre des absurdités. »

« Wells prit à merveille ce mot un peu dur : « Vous, ma femme, n'allons-nous pas démentir cette bonne harmonie dont je me vantaits tout à l'heure ?... C'est ceci qui serait absurde. Harriet, mon enfant, soumez pour qu'on apporte l'eau bouillante, le sucre, tout ce qu'il nous faut. » Harriet se leva pour obéir à cet ordre, et, dans ce moment, je crus distinguer une larme qui roulait au bord de ses longs cils. J'éprouvai un vif chagrin de n'avoir pas suivi ma première idée, car jamais, au sein de cette famille si unie, je ne m'étais trouvé dans une aussi fautive position. Le silence qui avait succédé à la discussion des deux époux commençait à devenir fort embarrassant, lorsque l'arrivée du vin musqué, et le bruit des préparatifs auxquels se livrait, vinrent opérer une heureuse diversion. »

Mais mistress Wells avait pris son parti de ne point participer à notre innocent regal. Elle continuait à vouloir s'aller coucher. Sur ces entrefaites, Harriet eut le malheur d'accepter tout à coup, et sans songer à mal, un verre d'eau et de vin sucrés que son père lui offrit. Il n'en fallut pas davantage pour attirer sur elle, — déjà cause de tout le différend, — le courroux de sa mère. Repoussant sa chaise avec un mouvement d'impatience fort peu contenue, mistress Wells se leva, et, du ton le plus solennel : « Eh ! bien, moi, dit-elle, je vais me coucher. » Puis, jouant l'action aux paroles, elle se dirigea vers la table où se trouvait sa bouteille et déposa les honneurs de toute la famille. Imagination qu'une petite attention de moi, — dans ce moment surtout, — ne serait point inopportune, j'en tirai pour allumer sa bougie, et la lui présentai galamment. Elle la prit de mes mains sans le plus petit remerciement, ce que je pus voir volontiers au compte de notre vieillesse et familiarité amitié. Puis, regardant Harriet d'une certaine façon, et lui parlant d'une voix que je ne lui connaissais point : « Imagine, miss, que vous ne tarderez pas à ne suivre... »

La pauvre enfant, à cette apostrophe inattendue, faillit avaler, d'une seule gorgée, tout le verre qu'elle approchait de ses lèvres. — et déjà elle se levait pour accompagner sa mère, lorsque Wells, s'interposant :

« Si votre mère s'ennuie avec nous, Harriet, laissez-la partir. Quant à vous, respolza, si vous plait, et laissez en paix votre négu. Vous vous en irez quand vous aurez sommeil. »

Sur ce, mistress Wells jeta du côté de son époux un regard chargé d'indignation : « Est-ce ainsi, disait ce regard éloquent, — est-ce ainsi que vous prêchez à vos enfants le respect de leur mère ? — Wells le comprit comme moi ; et, lorsque son exemplaire modèle quitta la chambre, à pas comptés, la tête haute, aussi moite que Jamon dans le conseil des dieux, il la suivit en courant pour apaiser sa colère. Harriet se leva déjà pour le suivre, mais... je l'arrêtai :

« Vous ne partez pas ? lui dis-je. — Il le faudrait... Je crois que papa est en colère. — Jésus s'en va, moi, que c'est malin. Mais si vous vous en allez, je m'en vais aussi, et M. Wells restera tout seul devant ce breuvage qu'il a commencé à mélanger. »

« Mais qui donc a impatié à ma mère ? »

« Qui suit ? moi, peut-être, en vous retenant un peu tard dehors. Si c'est un crime, je n'aurai bientôt plus l'occasion de le commettre. »

« Et vous donc décidé à partir sitôt ? Ne serez-vous pas iri pour le bal ? »

« Si vous le désirez... »

« Comme vous pensez bien, je n'ai là-dessus aucun désir à former... Seulement, vous avez promis à miss Minnsworth, et moi... je crovais... »

« Allons, voilà qui est entendu... je reste pour vous obéir. »

« Voilà qu'est d'un bon hôte, répliqua-t-elle... Mais papa tarde bien à revenir... »

« C'est ce que je ne pensais jamais... demeurait il là-haut pendant des siècles... pourvu que vous n'alliez pas le rejoindre. »

« Moi non plus, reprit-elle naïvement ; mais c'est qu'il est fiché avec sa mère, et... »

M. Wells rena juste-ment alors, fredonnant une petite romance, et plus radieux que l'aurore.

« Tout est arrangé, nousdit-il... ; c'est la promesse d'Harriet qui avait porté sur les nerfs à ma bonne femme... Je l'ai consolée... Il lui fait temps là-haut... Maintenant, pensons à notre toby... Gurney, du gros... Harriet, passez-lui le sucre... Pas de cérémonies, ma fille, et sachez vous rendre utile... Je ne fais rien tant que ces petites automates dont on ne peut rien tirer... J'aime que mes filles réunissent des qualités essentielles aux mérites que le salon fait briller. »

« Je pensais, à cet égard, tout différemment. Une femme, — une jolie femme, s'entend, — gagne à se poser en idole immobile ; et les plus simples efforts, — même ceux qu'elle fait pour se rendre agréable, — m'avaient toujours paru ne pas convenir à la beauté, digne objet de nos adorations... Néanmoins, je me laissai arracher une espèce de grognement approbatif qui m'empêcha pas Harriet, aussitôt que nous fûmes servis, de commencer ce que les tacticiens appellent un mouvement de retraite. Comme sa mère, elle alla prendre son bonsoir sur la table à ouvrage. De même que pour sa mère, je y précédai obligamment, et je lui rendis les mêmes petits services, — avec cette différence, pourtant, qu'au lieu d'un regard fier et maussade, j'en pris pour récompense un doux et bienveillant sourire. Puis, — je ne sais comment, — moi qui n'étais qu'un homme, nous nous levâmes tous deux le bonsoir par le même chemin. Je me dégageai, non sans y mettre le temps, — Nous nous serrâmes la main ; — elle embrassa son

père sur le front et sur les joues, — puis elle s'éclipsa comme un léger sylvie.

Je m'attendais peu à ce qui allait suivre.

(Theod. Hook's Popular Tales.)
O. N.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DU QUATRIÈME TRIMESTRE 1843.

(Suite et fin. — Voir p. 22.)

Hydrographie.

Bades couvertes ou ports de refuge projetés sur la côte d'Angleterre qui fait face à la France, par M. le baron Charles Dupin. — Le gouvernement anglais, loin de s'endormir dans les loisirs de la paix et d'en lever la perpétuité, se prépare activement à la guerre par un ensemble de mesures importantes que M. Charles Dupin est venu porter à la connaissance de l'Académie. Elle agit d'après ce saxe précepte, qui semble trop mis en oubli de nos jours : *Si vis pacem, para bellum*. L'Angleterre projette aujourd'hui la création de nouveaux ports d'agression, ou si l'on veut, de défense et de refuge, de plus en plus rapprochés des côtes de France. Une commission instituée le 2 avril 1843 par sir Robert Peel, et composée des hommes les plus éminents de la marine, de l'artillerie et du génie, eut pour mission d'explorer les côtes de la Manche et de proposer l'érection de tous les ouvrages qui lui sembleraient utiles pour abriter une flotte nombreuse et lui permettre de s'élever en tout temps sur l'éternelle rivale de l'Angleterre. Le 7 août 1844, cette commission présentait son rapport dont nous allons faire connaître les conclusions. Nous les joignons de vue de l'hydrographie et des arts nautiques. La première position choisie par les commissaires est celle de Douvres, point à la fois le plus facile et le plus menaçant pour la France, Douvres, si important pour les forces militaires et navale de la Grande-Bretagne, et sur les travaux considérables de son port marchand et de ses fortifications, Douvres est devenu plus précieux encore par la tête du chemin de fer qui va de Londres à ce port et qui s'embranchera avec d'autres lignes. En deux heures de temps, dit M. Dupin, des corps de troupes, des équipages de marins, des munitions navales et tout un train d'artillerie peuvent être envoyés à Douvres, en partant de Londres, de Deptford, de Woolwich et de Portsmouth. Pitt, pendant la lutte de l'Angleterre et de la France, désirait vivement ajouter, aux trois vastes bassins de Douvres, une rade fortifiée en avant du port ; il avait fait préparer des plans pour cet objet. La commission a repris ce projet et elle conclut ainsi : « Douvres, favorablement situé pour protéger la navigation du détroit, est la station naturelle d'une division de bâtiments de guerre ; son importance, sous le point de vue militaire, est indubitable. De plus, la construction d'un port de refuge en cet endroit est indispensable, afin de procurer à Douvres cette efficacité d'une station navale, nécessaire pour donner la sécurité à cette partie de la côte et protéger le commerce. » En suivant la côte et se dirigeant vers l'ouest, on rencontre le cap Booday, à l'est duquel est la baie d'Est-Bourne et à l'ouest Seaforth. En ce dernier point se présente un magnifique mouillage, qui se trouve heureusement à la même distance de Douvres et de Portsmouth. Telle est la position intermédiaire pour laquelle la commission ne craint pas de proposer au gouvernement un grand ouvrage d'art. Elle demande que, dans une direction du nord-nord-ouest au sud-sud-est, on construise un brise-lames au jete de 1825 mètres de longueur et qui soit un peu rentré vers chaque extrémité par un pan brisé rectiligne.

Cette position paraît d'ailleurs le plus convenable à la fois tous les ports français depuis Brest jusqu'à Bayonne. Voici d'ailleurs les différents points de la côte française, savoir : de Seaforth à Boulogne 96 kilomètres.

à l'embouchure de la Somme . . . 111 id.

à Dieppe 114 id.

à Fécamp 111 id.

au cap en avant du Havre . . . 157 id.

A vol d'oiseau, la distance de Seaforth à Londres est de 40 kilomètres seulement et par le chemin de fer de Brighton et un embranchement facile à construire, Londres est à deux heures de Seaforth. Enfin l'île de Portland abrite et défend, du côté de l'ouest et du sud, la vaste rade de ce nom, ouverte du côté de l'est. La commission propose de construire une jetée qui couvrirait cette rade au sud-est. Cette jetée aurait 2,515 mètres de longueur, avec un passage assez rapproché de la terre, dans un endroit dont la profondeur serait de 12 à 15 mètres. Tel est l'ensemble des travaux que la commission propose dans cette localité. Une division navale en station à Portland aura sous sa protection, conjointement avec la station de Dartmouth, tous les points intermédiaires, et avec Plymouth, ces deux positions complètent la chaîne de communication, de coopération et de protection entre Douvres et Falmouth, dans une étendue de 536 kilomètres. La commission propose d'entreprendre ces travaux dans l'ordre suivant : en premier lieu, Douvres ; en second lieu, Portland ; en troisième lieu, Seaforth, et d'y consacrer 108 millions, savoir : pour Douvres, 65 millions ; pour Portland, 15 millions, et pour Seaforth, 52 millions. A l'égard des moyens de construction, les commissaires, profitant de l'expérience acquise par les Français pour les jetées de Cherbourg et d'Alger, déclarent qu'ils préfèrent, — à des jetées en pierres perdues des jetées en maçonnerie.

De Falmouth qui regarde Brest à Harwich, au delà de la Tamise qui regarde Ostende, les Anglais ont sept centres de protection et d'agression, et on remarque, dit M. Dupin, combien ces centres se multiplient et s'entassent, pour ainsi dire, à mesure que la côte d'Angleterre devient plus voisine de la France. De Portsmouth au port de Harwich, dans une étendue de 72 myriamètres seulement, on se propose de créer

par évaluation, pour 96 millions de travaux à la mer. Il y aura, ajoute M. Dupin, cinq grands centres de protection, pouvant recevoir cinq armées navales et servir de points de départ à cinq expéditions de puissants navires à vapeur; expéditions dont la plus éloignée pourra se précipiter en sept

heures sur les côtes de France, et la plus rapprochée en une heure et demie. Cet ensemble menace cent cinquante lieues de notre littoral, depuis Dunkerque jusqu'à la baie de Saint-Malo. En terminant cette communication, M. Dupin fait remarquer que sur ce vaste développement de rivages décou-

verts, la France ne possède qu'un grand centre de protection, Cherbourg, et il fait des vœux pour que notre gouvernement ouvre les yeux sur le péril et élève, de son côté, un ensemble de travaux capables de contre-balancer les efforts de l'Angleterre.

NADIEJDA

Redowa favorite pour Piano, composée pour les Cours de M. Eugène Coralli,

PAR M. JULES PHILIPOT.

PAS DE LA REDOWA :

La position du cavalier et de la dame, avant le départ, est celle de la valse ordinaire, avec cette différence, que le pied droit du couple doit se trouver placé devant.

PREMIÈRE MESURE (trois temps).

Le cavalier dégage et jette en glissant le pied gauche de côté, passe, en glissant aussi, la jambe droite (à la quatrième derrière), et tourne à droite en pivotant sur les deux pieds de façon à ramener la jambe droite devant.

DEUXIÈME MESURE (trois temps).

Pour terminer le premier tour de valse, le cavalier fait le pas de Basque allongé de la jambe droite en pivotant de nouveau pour ramener toujours la jambe droite devant; le pas de la dame est exactement le même que celui du cavalier, seulement elle doit commencer par la seconde partie du pas, c'est-à-dire, par le pas de Basque.

POURSUITE EN AVANT EN ARRIÈRE avec le pas de Basque, coupé, pour aller en avant, et glissade; — jete, pour aller en arrière.

NOTA.

Le mouvement de la Redowa est bien plus lent que celui de la valse, et le premier temps de chaque mesure doit être bien marqué.

PIANO.

The musical score is written for piano and consists of six systems of music. The first system is marked 'PIANO.' and the second system is marked 'ff'. The score includes various musical notations such as notes, rests, and dynamic markings like 'cres.', 'dimin.', and 'molto.'.

This page contains ten systems of musical notation for piano. Each system consists of a treble staff and a bass staff. The music features a variety of rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes, and rests. Dynamic markings are used throughout, including *cres.* (crescendo), *dim.* (diminuendo), and *do.* (sustained notes). The piece ends with a double bar line and the signature "Procedés d'E. Dvorák".

Bulletin Bibliographique.

La Renaissance. — Roland, ou la Chevalerie, par M. E.-J. DELÉCLUSE. 2 volumes in-8. — Paris, 1845. Jules Labitte. 15 francs.

Sous ce titre, Roland, ou la Chevalerie, M. Delecluze offre aujourd'hui au public le sujet qui ouvre la série de ceux dont se composera l'ensemble de l'ouvrage qu'il a entrepris sur la renaissance des lumières et de la civilisation en Europe.

Comme par ses ouvrages antérieurs, M. Delecluze a voulu, à côté de chacune des institutions qui ont pu aider ou contrarier la renaissance des lumières et de la civilisation en Europe, M. Delecluze s'est bientôt trouvé aux prises avec la chevalerie... Avant de la juger, il l'étudia. Nous ne ferons pas ici le récit détaillé de ses longs travaux. Quand ils furent terminés, il revint à ce que se livre à pour but de prouver, à savoir que la chevalerie a été « dans tout ce qui s'est fait en Europe depuis huit siècles, ce qu'un ingénieur mal choisi et aveuglement prodigué est pour tous les mets d'un banquet, d'aillieurs délicat et splendide. C'est un goût étranger qui dénature et gâte tout, qui vous pousse à suer sans cesse, et qui s'emprique jusque dans les vêtements... » — Plus d'un lecteur, ajoutait-il, s'étonnera sans doute des conclusions auxquelles j'ai été amené. Mais quelle que soit sa surprise, elle ne sera pas plus grande que celle que j'ai éprouvée moi-même, lorsque l'étude scrupuleuse des faits et des monuments littéraires m'a conduit brusquement à envisager la chevalerie telle que je l'ai présentée. Plus d'une fois, mon imagination s'est involontairement portée sur ce jeune homme qui combattait pour se créer la place à la réalité. Mais pour avoir le droit de me tenir en s'empantant de nouveau de ce sujet, il faudrait avoir le don poétique que requiert du ciel l'Aristote ou le Tasse, et je ne suis qu'un historien sincère, cherchant à faire connaître la vérité.

M. Delecluze a craint d'être taxé de sévérité, peut-être même d'injustice envers la chevalerie. Pour prouver que ses conclusions étaient justes, il a résumé lui-même les faits, dont les six premiers chapitres de son premier volume contiennent l'exposé et le développement. Il nous donne donc ainsi l'analyse de son ouvrage :

« L'unité monarchique que Charlemagne tenta d'établir dans l'Europe chrétienne, et que l'anarchie causée par les pouvoirs divers d'une foule de petits princes souverains. De la, la féodalité, et de la féodalité, la chevalerie, précaution indispensable pour la défense des droits qui ne reposaient que sur le courage et la force avec lesquels on les soutenait.

« A son origine, la chevalerie n'est donc qu'une institution purement militaire, assez honteuse et même un peu envieuse, si on la considère sous le point de vue général, puisqu'elle n'avait pour seul objet que la défense d'intérêts particuliers.

« Presque au même moment que cette chevalerie s'établit en Europe, arrive, on ne sait d'où, de l'Inde, de Perse, d'Arabie, de Danemark ou d'Angleterre, une chevalerie étrange, extravagante, pieuse, en un mot romanesque, qui s'infiltre avec une rapidité inconcevable dans l'imagination et dans les mœurs de tous les peuples chrétiens, et se fond même avec leurs croyances religieuses.

« Les armées des croisades elles-mêmes ne peuvent se garantir de ce nouveau genre d'hérésie; et, pour sauver la chevalerie réelle, on la retire en quelque sorte du monde, en lui imprimant un caractère religieux. On institue les hospitaliers, les templiers et les autres ordres.

« Parvenue à ce point, la chevalerie réelle a atteint son apogée et commence à décroître. Elle a produit son plus grand effet par l'épée des teutoniques; elle a reçu sa première légitimation dans la personne des chevaliers du Temple.

« Cet échec conduit avec le refroidissement des chrétiens à l'époque des croisades, les chevaliers revenant de Palestine attirés sur eux l'animadversion ou le mépris, soit par leur orgueil, soit par la dissolution de leurs mœurs, on par leurs prétentions contrastant avec leur pauvreté. A défaut d'occupations réelles pour des gens de guerre, ils fréquentent les tournois, s'éloignent d'y briller on de s'y enrichir, ils occupent les dames, incommodes, les maris, et commencent à dire bafoier dans les fabliaux.

« Les romans, et surtout l'importance imaginaire que l'attribution des fantaisies absurdes au sultan Saladin; on ne craint pas de dire qu'il a désiré être fait chevalier par Hugues de Tabarie, son prisonnier; et pour achever de donner une idée de l'importance et de l'étendue du pouvoir, en quelque sorte sacré, attribué au chevalier, l'auteur de l'Ordene débute gravement tout armé dans les églises, et comme le templier, gardien du saint Graal, d'y tuer quoiconque interromp le service divin.

« La vogue de ces absurdes romanesques est à son comble. Cependant Philippe le Bel fait juger les templiers, et lance ses ordonnances contre le droit judiciaire. La mode des habits de fer et des armures change; on sent le besoin d'un mode nouveau pour servir les armes. Charles VII, roi de France, établit les compagnies d'ordonnance; les armées royales sont constituées, et nul ne peut plus commander une armée, un corps, une compagnie même, sans la volonté royale.

« La vieille chevalerie n'existe plus; mais pour lui lever le pied qui peut encore lui rester d'un monde, les marquis de l'Étranger instituent de nouveaux ordres chevaleresques royaux, dont ils s'érigent en grands maîtres. En France, celui de l'Étoile; en Angleterre, celui de la Jarretière; et à la cour de Bourgogne, la Toison-d'Or.

« C'est alors que l'esprit de la vieille chevalerie est retrouvée par les hommes supérieurs, prêtres, artistes et philosophes. Henri IV, roi d'Angleterre, s'empare du cartel qui lui est envoyé par Louis, duc d'Orléans, et Alain Chartier s'élève avec force et raison contre l'orgueil, l'usage et l'arbitraire de la chevalerie.

« Le vieil esprit chevaleresque ne se sentent plus qu'à la faveur des romans et du luxe des tournois. Les chevaliers se retirent jusqu'au rôle d'histoires, tirés du point de leur caractère et de leur attitude pour faire l'histoire. Enfin, la chevalerie n'est bientôt plus en Europe qu'une curiosité théâtrale.

« C'est sous ce jour douteux qu'elle brille encore parfois d'un faux éclat sous les régnes de Charles-Quint et de François I^{er}; mais, devenue inabordable alors à la galanterie de cour, elle s'affaiblit encore, se résume en combats singuliers, et dégénère en duel.

« Le combat de Jarnac et de La Chatagneraye est le dernier

autorisé par les vieilles lois; celui de Quélus et d'Antraques ouvre la série des duels illégaux, lorsque le chevalier, repoussé par les lois et par les moeurs, en fut réduit à se faire spadassin.

« Depuis Henri IV jusqu'aux Louis XVI, malgré tous les efforts tentés pour dérocher ce mal, il est toujours demeuré vivace. Mais, quoique la grande révolution de 1789 ne l'ait pas complètement détruit, elle lui a toutefois porté un coup mortel. Elle a donné à chacun, devenu égal devant la loi, le droit tel quel de défier un offensé, quelle que soit sa position élevée dans le monde relativement à celle de l'offensé. Ce changement si considérable dans les mœurs se manifesta presque du jour au lendemain, lors de l'institution des gardes nationales dans toute la France. Tous les citoyens se regardèrent égaux, et par conséquent égaux, personne n'avait donc plus le besoin ni le droit de porter l'épée avec l'habit de ville; et, en effet, cet usage n'a pu être remis en vigueur depuis cinquante-cinq ans.

« L'histoire de la chevalerie ainsi terminée, M. Delecluze se demande ce que cette institution nous a laissée. Dans son opinion, elle a produit deux grades dont on s'est tenu jusqu'à présent, le premier, et plus commun, est celui de la guerre; elle a enfané souvent le brigandage; elle a engagé les littératures de l'Europe dans une fausse voie; enfin, elle nous a légué, — c'est M. Delecluze qui parle, — le point d'honneur, le duel et la galanterie, — les trois plaies de l'Europe moderne.

« Le point de vue d'où M. Delecluze a envisagé la chevalerie s'écarte de celui auquel on s'est tenu jusqu'à présent, que c'est, dit-il, un devoir pour lui de faire connaître les monuments littéraires et les faits qui l'ont engagé dans cette innovation. Aussi, quoique dans Roland, ou la chevalerie, contenu dans le premier volume, il ait signalé et caractérisé même les écrits en vers et en prose, d'après lesquels ses opinions se sont plus intime et plus complètes, il n'a pu se dispenser de les former, cependant il a voulu que, par la première fois, on s'en tienne à ce qui est le plus intéressant, et qu'il en soit fait un usage régulier, en les donnant traduits, soit dans leur entier, soit par grandes parties, dans le second volume.

« Le second volume se compose donc uniquement de pièces justificatives. On y trouvera d'abord une traduction de la Chanson de Roland, ou le poème de Roncevaux, du trouvère Turpin, tel qu'il se trouve dans les manuscrits, réimprimé en 1837, par les soins de M. Francisque Michel. A la traduction d'une partie de la Chanson des Saxons, écrite par Jean Bodel, vers 1250, et réimprimée en 1830, par M. Francisque Michel, succèdent des extraits du Roman de Lancelot du Lac; un choix de scènes amoureuses, galantes, mystiques et chevaleresques tout à la fois, tirées de ce livre, et renfermant le temple de la chevalerie moderne; un choix de quelques romans, qui ont fait connaître telle qu'elle est. Un extrait d'Arthur, roman arabe chevaleresque, et ensuite le lecteur a même de juger de l'analogie et de la différence qui existent entre la chevalerie arabe avant Mahomet et celle d'Europe, qui s'est développée deux siècles avant Charlemagne. Mais comme la publication d'Arthur a coïncidé à peu près avec celle des autres romans, on a voulu que le lecteur eût sous les yeux de Turpin de Roland, écrites pendant et après la première croisade, et que le rapprochement des Francs et des Sarrasins en Palestine pourrait donner lieu de penser que les musulmans ont reçu les mœurs et les usages chevaleresques des chrétiens. M. Delecluze est entré plus avant dans le passé; et armé du Livre des Rois de Persie (shah Namah), du poète Ferdousi, publié en France par M. de Sacy, il a fait les principales scènes de la vie de Rostam et de son fils Sôhrab, dans la suite desquelles on retrouve, non-seulement le principe générateur de l'esprit chevaleresque, mais jusqu'aux préjugés et aux pratiques de toute chevalerie connue.

« Mon livre, dit encore M. Delecluze, s'adresse à deux classes de lecteurs distincts : aux savants, qui l'apprécient pour la justice avec laquelle il expose les opinions et les faits les plus exacts par les documents historiques et littéraires dont j'ai fait usage; puis aux lecteurs intelligents, mais peu versés dans les antiquités de l'Europe moderne, à qui les questions historiques, religieuses, philosophiques et morales, soulevées dans mon ouvrage, offriront, je l'espère, de l'intérêt. Tout cas, si ce que j'ai exprimé s'écarte de la vérité, ou si, au lieu de l'être, je suis seulement adonné encore aujourd'hui, sur la chevalerie, on peut être certain que l'attrait de la nouveauté n'est entré pour rien dans le parti que j'ai pris. J'ai été sincère dans mes recherches, je crois être vrai dans mes conclusions, et je desirer surtout de répandre quelque lumière sur un sujet, dont la connaissance exacte et approfondie pourra servir à faire craciner plus d'une erreur funeste encore à l'Europe de nos jours. »

La Jeune Angleterre, par M. B. DISRAËLI; traduit de l'anglais, par mademoiselle A. SOBRY; précédée d'une Notice, par M. PHILARÈTE CHARLES, professeur au collège de France; avec deux volumes explicatives des personnages. — Paris, 1846. Amyot. 2 vol. in-8. 15 fr.

Ce roman à part, il y a deux ou trois ans, en Angleterre, sous le titre de *Coningsby*, il est sorti un grand succès, on du moins il fit beaucoup de bruit. C'était moins un roman qu'un satire, et même une caricature. A défaut d'un talent supérieur, l'auteur, M. Disraëli jeune, avait un peu d'impertinence et beaucoup d'audace. Nommé membre de la chambre des communes par le baron de Shrewsbury, il se montrait surtout ambitieux d'être admis à la cour d'Angleterre, et de faire parler de lui. C'est ainsi qu'il se fit connaître au parlement un parti dans son parti; il ne craignait pas de déclarer la guerre au grand ministre qui gouverne actuellement l'Angleterre. Ses excentricités politiques lui valurent en effet une plus grande réputation que ses œuvres purement littéraires. Les romans de sa jeunesse étaient tombés dans un oubli profond, quand *Coningsby* parut. C'est dans ce roman que M. Philarète Charles, dans *Coningsby* était dans le tableau satirique et politique de la vie politique anglaise en 1840, des caractères et des personnages qui s'y dépeignent, des ressorts qui en entretiennent le jeu. M. Disraëli nous fait passer derrière les confidences d'un monde nouveau; les masques se détachent, les oripeaux tombent, les dévotions se dissolvent; on se voit, on se sent, on se juge, on se connaît. Les hommes sont libriques; les prétentions des uns, l'orgueil des autres, sont nettes, vives, animées, rapides. La critique de l'auteur s'adresse surtout au monde aristocratique, à la société tort, qu'il a pratiqué longtemps, plus répudiée, et que son désir est de rendre odieuse; faisant coup double et se vengeant des deux côtés. Il se livre à une critique des usages, des mœurs, des préjugés, et met en marche, sans consulter soldats ni capitaines, les intérêts dont il dispose. Un cri de scandale s'éleva quand ce livre fut publié; il se trouva bientôt dans toutes les mains. Sous chaque personnage imaginaire, on devinait un personnage vivant, un caractère politique, dont le nom brilla à toutes les pages, et qui joua, tel que nous le voyons, un grand rôle dans le roman d'aujourd'hui. M. Disraëli, dans ce roman d'aujourd'hui, est le patricien spherio dont d'être créé pair d'Angleterre, c'est le patricien spherio dont

M. Disraëli a mis à lui l'égoïsme; ce troisième est le rédacteur d'une revue importante, l'homme d'esprit par excellence, et l'homme d'affaires du parti, roturier, spirituel, et qui, de ses salutes, fait une puissance redoutable. Que le romancier fut équilibré et impartial, le public ne s'en inquiéterait guère; il voulait qu'on l'amusât.

« Les grands événements qui se passent aujourd'hui, ou qui vont se passer en Angleterre, donnent un intérêt d'actualité à la traduction française de *Coningsby*. La vicié parti tort, toujours si compacte et si uni, se divise. La majorité obtient encore, avec une mauvaise volonté qu'elle n'essaye même plus de dissoudre, à la main puissante qui la dirige et la dirige à son gré. La minorité, cependant, tout doucement, se partage en plusieurs fractions. A la tête de celle qui s'appelle la *Jeune Angleterre*, s'est placé l'auteur de *Coningsby*. Ces dissensions, qu'on révèle complètement les dernières discussions du parlement anglais, M. Disraëli les a décrites dans son roman politique; il en a exposé les causes, et prédit en quelque sorte les résultats. La *Jeune Angleterre* mérite donc d'être connue comme une étude historique et contemporaine. Mais nous devons le déclarer hautement: c'est un livre qui instruit plus qu'il n'amuse. Pour rendre cette satire plus facile à comprendre, l'éditeur français a eue soin de réimprimer dans des clés explicatives qui en ont été publiées à Londres. Si nous devons en croire la seconde de ces clés, regardée généralement comme la plus exacte, les principaux personnages de la *Jeune Angleterre* seraient lord Littleton, M. Croker, lord Hertford, le duc de Rutland, lord John Manners, Theodore Hook, M. Gladstone, le comte de Clarendon, le marquis de Granby, M. Roebuck, le baron James de Rothschild, le baron de Humboldt, le prince Lieven; mesdames la duchesse de Buckingham, la duchesse de Grammont, la princesse de Lieven, lady Jersey, la baronne Salomon de Rothschild, etc.

Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France, pendant le dix-huitième siècle, avec Avant-propos et Notice, par M. F. S. BARRIÈRE. Tome 1^{er}. — Paris, 1846. Firmin Didot. 5 fr.

Cette nouvelle bibliothèque des mémoires, dont M. Firmin Didot vient de commencer la publication, ne sera pas une collection. Elle n'est ni de collection éloignée l'idée d'un choix, et c'est précisément pour ce choix que M. Firmin Didot a voulu faire. A la charge de ce soin un rédacteur du *Journal des Débats*, M. F. Barrière, qui explique ainsi, dans l'Avant-propos placé en tête du premier volume, quels seront l'objet, le catalogue, l'arrangement de cette publication :

« C'est de ces événements, chefs-d'œuvre du genre, qu'approche un goût délicat, qui jugent l'agrément à l'instruction, que l'isent également la jeunesse et l'âge mûr; où l'écrivain trouve des modèles, et la femme intelligente des émotions, c'est de cette élite des mémoires que nous aspirons à former notre Bibliothèque. Nous la bornons, quant à présent, au dix-huitième siècle; les bons mémoires publiés dans ce siècle et dans les temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils renferment, sont-ils tous du nombre de ceux qui ont relié sans cesse? Hélas! nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi. Voici pourquoi: cette bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous servir de la mémoire de Louis XIV; la révolution qui marque la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'abaissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse? Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais, avec ces ouvrages, ceux qui, suivant l'ordre des temps, pérorant les événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze. Les écrits qu'ils ren

On souscrit chez les éditeurs, MM. RENARD et MARTINET, rue de Bussy, n° 6, à PARIS, et chez les principaux libraires de la France.

La 78^e livraison de ce magnifique ouvrage vient d'être mise en vente. Cette livraison complète le 15^e volume. L'ouvrage formera en tout 130 livraisons, ou 10 tomes divisées en 20 volumes. Il paraît une nouvelle livraison tous les quinze jours. — Prix de la livraison, composée de 4 feuilles de texte et de deux planches, avec figures noires, 1 fr. 50 c.; avec figures colorées, 2 fr. 75 c.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'HISTOIRE NATURELLE

On accordera les plus grandes facilités de paiement pour les volumes déjà publiés. Cette publication, dirigée par les premiers savants de notre époque sous la direction de M. d'Orbigny, est destinée à remplacer les œuvres de Buffon, Cuvier, Lesson, etc., etc. Les figures dont se compose l'Atlas sont toutes dessinées et gravées par les premiers artistes de la capitale. (Ecriture franco.)

Librairie PAULIN, 60, rue Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE POCHÉ, — VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS. — 10 VOLUMES IX-18.

EN VENTE : TOME III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.

Sommaire : Particularités physiques relatives à quelques personnages célèbres. — Bizarries, habitudes et goûts singuliers de quelques personnages célèbres. — Fécondité de quelques écrivains. — Surnoms historiques. — Morts singulières de quelques personnages célèbres. — Personnages célèbres morts de chagrin, de joie, de peur, etc. — Morts de personnages célèbres causées par des accidents singuliers. — Personnages entérés vivants. — Personnages qui ont fait faire leurs cercueils d'avance. — Personnages qui se sont fait passer pour morts. — Des morts prédites. — Des suicides. — Des épitaphes. — Personnages célèbres enfermés dans des cages de fer. — Évasions singulières de quelques prisonniers célèbres. — Des faux princes et de quelques imposteurs célèbres. — Des personnages mystérieux. — Des rois auteurs, musiciens, peintres, serruriers, etc. — Des eunuques. — Des femmes guerrières. — Rapprochements biographiques. — Erreurs populaires concernant quelques personnages célèbres. — Mélanges.

Publiés précédemment : I. — CURIOSITÉS LITTÉRAIRES. — II. — CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

En préparation : IV. Curiosités des traditions, des mœurs, des croyances. — V. Curiosités militaires. — VI. Curiosités des beaux-arts et de l'archéologie. — VII. Curiosités philologiques et géographiques. — VIII. Curiosités historiques. — IX. Curiosités des origines et des inventions. — X. Curiosités anecdotiques.

PRIX DE CHAQUE VOLUME : 3 FRANCS.

SOUS PRESSE : IV. CURIOSITÉS DES TRADITIONS, DES MŒURS ET DES CROYANCES.

FORMAT CAZIN A 1 FRANC LE VOLUME.

Nouvelle Bibliothèque des Romans anciens et modernes, à meilleur marché que les contrefaçons belges. — Ouvrages publiés : EUGÈNE SUE : Les Mystères de Paris, 10 vol., 10 fr. — Mathilde, 6 vol. 6 fr. — Arthur, 4 vol., 4 fr. — La Salamandre, 2 vol., 2 fr. — Le Juif Errant, 10 vol., 10 fr. — ALPHONSE KARR : Geneviève, 2 vol., 2 fr. — *Sous presse :* LOUIS REYBAUD : Jérôme Paturot, 2 vol., 2 fr. — JULES SANDEAU : Mariana, 2 vol., 2 fr. — Le Docteur Herbeau, 2 vol., 2 fr. — Vaillance et Richard, 1 vol., 1 fr. — ALEXANDRE LAVÉGNÉ : La duchesse de Mazarin, 2 vol., 2 fr. — Le Bibliophile JACOB (Œuvres choisies) : Les Soirées de Walter Scott, 1 vol. — EUGÈNE SUE : Atar-Gull, 1 seul vol. au lieu de 2 vol. in-8°. 1 fr. au lieu de 15 fr. — Paula Monti, 2 vol., 2 fr. — Deleytar, 1 vol., 1 fr. — Plick et Plock, 1 vol., 1 fr. — Le marquis de Loretères, 1 vol., 1 fr. — *En préparation :* tous les romans de M. Eugène SUE, un choix des meilleurs romans modernes, les romans classiques d' madames Cottin, de Gratiigny, de La Fayette, Riccoboni, de Staci, de Tencin, etc. — Cazotte, Hamilton, Le Sage, Marivaux, Marquand, Montesquieu, l'abbé Prevost, Scarron, Tressan, etc., etc. — Environ 200 volumes à 1 fr. — Chaque volume se vend séparément.

RUE DE BUSSY, MAISON DES DEUX MAGOTS. RUE DE SEINE. 21 et 23. 77 et 79.

Cette Maison vient d'ajouter à son commerce de NOUVEAUTÉS pour DAMES, la spécialité des HABILLEMENTS D'HOMMES. — Elle offrira toutes les garanties possibles pour la bonne confection des vêtements et la qualité des étoffes. — Les acheteurs seront libres de choisir, soit parmi les objets déjà confectionnés, ou de faire faire sur mesure, sans augmentation de prix : ils ne seront jamais tenus, dans aucun cas, de prendre livraison des articles qui ne seraient pas à leur entière convenance. — La Maison se charge aussi de faire établir toute sorte de livrées. — Des coupeurs sortis des premières maisons de Paris sont attachés à l'établissement pour chaque genre de vêtement. — Aperçu des prix des habillements qui seront vendus dans la maison :

HABITS et REDINGOTES en drap, de 50 à 70 francs. — PALETOTS d'été, PURE LAINE, de 25 à 40 francs. — PANTALONS de 15 à 25 francs. — GILETS de 8 à 15 francs.

UNE GALERIE AU PREMIER EST CONSACRÉE SPÉCIALEMENT A LA CONFECTION.

ODONTINE et ELIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.
DÉPÔT à PARIS, CHEZ M. FAGUET, RUE RICHELIEU, 95 ; ET CHEZ TOUTS LES PARFUMIERS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

5 francs la BOUTEILLE

SIROP DE THRIDACE

2 fr. 50 c. la 1/2 BOUTEILLE

Le sirop de laitue sans opium, se fait comme le plus puissant calmant de tout état de toux, spasmes, douleurs, agitations, crampes, insomnie, irritation de poitrine, d'estomac, de vessie. — PHARMACIE COLBERT, passage Colbert.

De point de vue, noir

CHAPEAUX DE GROS D'AFRIQUE, 12 FR.

12 et 15 fr.; bonnets, turbans, 5 fr., 10 fr. MAISON AIMER-HENRY, 18^e rue Basse-du-Bempart, Chaussée-d'Antin. (On demande des apprentis.)

AVIS. --- CHOCOLAT MÈNER.

Le CHOCOLAT MÈNER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prier le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes de CHOCOLAT MÈNER, aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le fac-similé de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'ont servi à faire distinguer le CHOCOLAT MÈNER de tous les autres. L'heureuse combinaison des appareils que je possède dans mon usine de NOISEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont permis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce CHOCOLAT, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, PASSAGE CHOISEL, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

SAVON-VIERGE AU CAMPHRE,

Production sanitaire d'après le système RASPAIL,
Par Ed. PINAUD, parfumeur, rue St-Martin, 230.
Aussi doux à la peau que les pâtes d'amandes les plus fines.
Prix : 1 fr. et 1 fr. 50 c.

LONGUEVILLE,
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français

CHEMISES.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS

Le SIROP ANTIHÉMOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, GICQUETS, COQUELUCHES, DYSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BOLAÏT, rue Saint-Denis, 137, et dans toutes les pharmacies.

COMPAGNIE DE PUBLICITÉ

1, RUE VIVIENNE.


Les annonces dans les DIX journaux suivants, formant plus de 40,000 abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, coûtent 2 fr. 20 la ligne. Resultat de cette combinaison, qu'une annonce de cinq lignes, insérée dans les dix journaux, ne coûte que 0,50 francs.

NATION;
VILLES ET CAMPAGNES;
ESPRIT PUBLIC;
ESTAFETTE;
MESSAGER;
RIFORME;
UNIVERS;

La Compagnie a aussi traité des annonces de L'ILLUSTRATION.

S'adresser au siège de la Compagnie, rue Vivienne, 1, et chez MM. les courtiers de publicité.

Prix : 2 francs.



EAU DE TOILETTE de la DUCHESSE, DISTILLÉE PAR DEMARSON et CHARJIN, Fournisseurs du Roi, 15 RUE SAINT MARTIN.

Mme LACOMBE, rue Boncher, 1, au premier (près le Pont-Neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur le passe, le présent et l'avenir.

Modes. — Travestissements.



(Femme de mandarin. Seigneur de la cour de François Ier. Paysant des environs de Paris.



Costume de 1790.

Puisque la mi-carême nous permet de nous occuper des bals costumés, hâtons-nous de remplir les engagements que nous avons pris, et d'offrir quelques dessins de travestissements choisis dans ceux de ces bals dont on a le plus parlé et qui ont jeté dans le carnaval cette gaieté que ne comporte jamais le bal paré le plus brillant.

Tout, en effet, dans le costume contribue à donner à une fête une animation inaccoutumée : le laisser-aller qu'autorise le travestissement, les recherches historiques qu'il a nécessitées, ou la fantaisie qui y a présidé, tout tend à occuper l'esprit, tandis que, de leur côté, les yeux, distraits par l'éclat des couleurs vives et tranchantes, se réjouissent d'échapper à la monotonie des tons roses et bleus pâles, invariablement adoptés pour les toilettes des bals ordinaires.

N'est-ce pas d'ailleurs un spectacle divertissant à voir qu'une amazone du temps de Louis XIII figurant à une contredanse vis-à-vis d'un Égyptien, descendant des Pharaons ; un picador espagnol valsant avec madame de Pompadour, et la grande Catherine de Russie dansant une polka ou une redowa avec un Indien l-o-way ?

Nous ne réussirions jamais à décrire la diversité résultant du mélange bizarre des costumes de tous les temps et de tous les règnes, de tous les pays et de toutes les classes ; dames et seigneurs sous François I^{er}, Charles IX, Louis XIII, marquises sous Louis XV, Arabes africains et mouglis russes, paysannes suisses, caucasiennes et italiennes, etc. ; c'est la tour de Babel, c'est une nouvelle arche de Noé, qui, dans le cas d'un second déluge, suffirait à repeupler immédiatement l'univers.

Les enfants ont aussi leur tour, et de très-brillantes matinées ont été consacrées à donner à cette jeune population le plaisir du travestissement.

Pourquoi donc ce goût pour le costume, qui règne depuis plusieurs années dans nos salons, n'en franchirait-il pas les portes pour se produire au dehors ?

Pourquoi des équipages découverts, des chars décorés et ajustés et des cavalcades étranges et fantasques ne promèneraient-elles pas tous ces brillants ou curieux déguisements sur nos places et nos boulevards, entantant, comme en Italie, une guerre d'innocents ou de galants projectiles, avec une autre population également travestie, se groupant sur les riches tapisseries drapées aux fenêtres et aux balcons.

Nous signalons cette régénération d'un carnaval de bonne compagnie à nos jeunes gens à la mode. La tenteront-ils ?

Observations Météorologiques

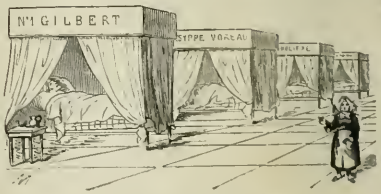
FAITES À L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

FÉVRIER. — 1846.

Jours du mois.	Températures extrêmes de la journée.		Températures moyennes calculées.	État du ciel à midi.	Vents à midi.
	Minimum.	Maximum.			
1	756,64	+ 8,9	+ 12,0	10,1 Couvert.	O.
2	748,24	+ 6,1	11,3	8,6 Couvert, pluie par mom.	O.
3	759,20	+ 5,5	8,8	6,1 Couvert.	S. S. O.
4	764,05	+ 8,0	11,0	9,4 Nuages.	O.
5	755,54	+ 6,5	11,5	3,7 Couvert.	S. O.
6	759,36	+ 5,3	8,8	5,0 Nuages.	N. O.
7	760,42	+ 4,9	9,3	6,5 Couvert.	S. O.
8	759,52	+ 4,5	8,5	6,5 Pluie.	O.
9	758,53	+ 0,4	4,2	2,4 Nuageux.	O. N. O.
10	765,46	+ 1,3	0,5	0,4 Beau.	E. N. E.
11	764,05	+ 5,5	4,0	2,9 Beau.	O.
12	761,50	+ 1,1	6,0	0,7 Nuages.	N. N. O.
13	764,87	+ 0,0	5,4	2,5 Couvert.	O.
14	761,41	+ 2,3	6,8	4,1 Couvert.	O.
15	765,95	+ 4,9	7,0	3,4 Couvert.	O.
16	762,98	+ 2,5	7,2	3,7 Couvert.	O.
17	760,96	+ 4,0	9,0	6,3 Couvert.	N. O.
18	756,97	+ 4,0	7,5	5,6 Couvert.	O.
19	758,16	+ 4,9	7,5	4,5 Nuages.	N. E.
20	754,04	+ 2,0	8,0	2,8 Nuageux.	E. N. E.
21	765,59	+ 0,0	9,8	4,7 Couvert.	R.
22	764,65	+ 1,5	13,8	7,1 Beau, quelques nuages.	E. S. E.
23	757,16	+ 7,3	14,9	10,9 Couvert, quelques gouttes de pluie.	S. E.
24	755,24	+ 8,5	14,7	11,5 Couvert.	S. S. E.
25	755,59	+ 10,8	15,0	12,8 Nuages.	S. E.
26	755,72	+ 5,5	16,5	10,7 Beau.	S. S. E.
27	750,75	+ 8,5	16,1	12,0 Nuages.	S. S. E.
28	755,42	+ 10,0	18,0	15,8 Nuageux.	S.
Moyenne	758,60	3,7	9,6	6,5	



Rébus.



ON S'ABONNE chez les Directeurs de postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.
 A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch-Lane-Coruhill.
 A SAINT-PETERSBURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale ; Gostinot-Dvor, 22. — F. BELTZARD et C^o, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.
 A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.
 A NEW-YORK, au Bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.
 A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE et C^o, rue Danicette, 2